



Guide Européen d'observation du patrimoine rural CEMAT



Lors de sa 80^e réunion tenue à Budapest (Hongrie) le 28 mars 2003 (CEMAT- CHF 80 (2003) 19), le Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) a adopté le « Guide européen d'observation du patrimoine rural – CEMAT » tel qu'il figure dans le présent document, en décidant de le porter à la connaissance des Ministres responsables de l'aménagement du territoire réunis à Ljubljana (Slovénie) les 16 et 17 septembre 2003, à l'occasion de la 13^e Session de la CEMAT.

13^e CEMAT (2003) 4

Préfaces

Constitué tout à la fois d'éléments matériels et immatériels, le monde rural possède un patrimoine culturel, naturel et paysager d'une infinie richesse. En quête d'authenticité, l'homme moderne y puise ses racines et aspire à s'y retrouver. Ce patrimoine est aussi moteur et facteur de développement. Sa préservation est essentielle et donne un sens à l'évolution de nos sociétés. Reconnaître la valeur du passé, protéger et mettre en valeur ce patrimoine indispensable au maintien des équilibres écologiques et au développement économique, social et culturel, telle est la tâche qui nous incombe.

Adoptés à Hanovre en septembre 2000 par les Ministres responsables de l'aménagement du territoire des Etats membres du Conseil de l'Europe et repris dans la Recommandation Rec (2002) I du Comité des Ministres, les Principes directeurs pour le développement durable du Continent européen énoncent une série de mesures devant conduire à un développement des zones rurales en tant qu'espace de vie, d'activités économiques, de loisir et en tant qu'espace naturel.

Le « Guide européen d'observation du patrimoine rural – CEMAT » s'inscrit dans le suivi de cette Recommandation. Il a pour objet de contribuer au rééquilibrage villes-campagnes et de veiller à valoriser les ressources du monde rural comme facteur de développement. Il est en effet essentiel de promouvoir un aménagement durable des zones rurales alliant développement et protection des valeurs patrimoniales paysagères, naturelles et culturelles.

Ce Guide contribue par ailleurs à la mise en œuvre des dispositions des Principes directeurs consacrées à « la participation effective de la société au processus d'aménagement du territoire », lesquelles soulignent l'importance de la participation active des populations au processus d'aménagement du territoire dans le cadre de projets locaux, régionaux et supra-régionaux.

J'espère que ce Guide sera ultérieurement décliné selon les spécificités des pays afin de tenir compte des richesses patrimoniales du monde rural des différents Etats membres du Conseil de l'Europe.



Walter Schwimmer
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Réalisé puis adopté par le Comité des hauts fonctionnaires de la CEMAT en vue de sa présentation à la 13^e Session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire du Conseil de l'Europe (Ljubljana, 16-17 septembre 2003), le « Guide européen d'observation du patrimoine rural – CEMAT » met en œuvre les dispositions de la Recommandation Rec (2002) I du Comité des Ministres aux États membres sur les Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen.

Il contribue ainsi à favoriser un développement autonome des zones rurales en tant qu'espace de vie, d'activités économiques, de loisirs et en tant qu'espace naturel, et à définir des orientations en matière de gestion du patrimoine rural, qui soient liées à l'aménagement du territoire.

Le continent européen est riche de son patrimoine rural, façonné au fil des ans par l'activité humaine et constitué à partir des terres, des reliefs, des climats et des cultures d'une variété exceptionnelle. Le Guide invite tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir de leur territoire, à réaliser un travail de recensement, de présentation et de réflexion sur une mise en œuvre de ce patrimoine.

Retrouver et parfois même découvrir, sans vision passéiste, la valeur du patrimoine rural, apprécier et reconnaître la valeur du patrimoine culturel, naturel et paysager, tel est le défi auquel nous sommes à présent confrontés.

Lien entre le passé et le présent, le patrimoine n'a de raison d'être préservé que s'il est assuré d'un avenir en tant que patrimoine et d'une transmission aux générations futures. La mobilisation des acteurs en sa faveur prend alors toute sa signification. De richesse potentielle, il peut devenir ressource, pas forcément marchande, pour les porteurs de projets et pour le territoire concerné. Il s'inscrit alors dans une approche de développement durable puisqu'il devient un produit, facteur ou source de développement.

Nous sommes heureux que ce travail puisse s'inscrire dans les travaux de la CEMAT qui rassemble les représentants des 45 États membres du Conseil de l'Europe unis dans la poursuite d'un même objectif : le développement territorial durable du Continent européen.



Margarita Jancic

Présidente du Comité des hauts fonctionnaires de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire

Sommaire



- 07 **ENJEUX ET OBJECTIFS**
- 08 Définition : qu'est-ce que le patrimoine ?
- 10 Démarche : comment intervenir sur le patrimoine ?
- 17 Projet : comment définir le sens d'un projet ?
- 22 Mise en œuvre : comment mettre en œuvre un projet ?



- 29 **MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION**
- 31 Préciser le projet
- 32 Choisir un territoire
- 33 Identifier le patrimoine rural
- 34 Classer et caractériser les éléments du patrimoine
- 36 Saisir les relations et les évolutions
- 37 Patrimoine et développement
- 38 Evaluer le patrimoine



- 41 **LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE**
- 42 Lire le paysage
- 47 Le bâti
- 54 L'espace privé
- 56 Agriculture et pêche
- 62 L'alimentation
- 67 Artisanats et industries
- 70 La vie collective



- 77 **LE PATRIMOINE RURAL, PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- 78 Modes d'action
- 90 Modes de gestion
- 94 Modes de soutien, en particulier financiers

Qu'est-ce que le patrimoine rural ?

Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature.

Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés).

Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés.

Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. Ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme.

Toutefois, on ne saurait parler de patrimoine culturel rural sans se référer à une double évidence. Les hommes qui s'en servent, qui en vivent et qui ont souvent pris une part décisive à la survie de ces biens ont la conscience de plus en plus claire et affirmée que cet ensemble leur appartient. Mais en même temps, l'espace rural, avec le patrimoine qu'il représente et contient, est désormais considéré, à part égale, comme le bien et le lieu de tous les hommes, ceux des villes comme ceux des campagnes.

Isac Chiva

« Une politique pour le patrimoine culturel rural »,
Rapport au ministère de la Culture de la France, 1994.

Moulins à vent du Consuegra, La Mancha, Espagne







ENJEUX ET OBJECTIFS

Définition : qu'est-ce que le patrimoine ?

Jusqu'à ces toutes dernières années, une définition très restrictive était donnée du patrimoine rural considéré comme comprenant les édifices associés à l'exploitation agricole et surtout le « petit patrimoine rural » comme les lavoirs, les moulins ou les chapelles. Aujourd'hui les aménageurs donnent au patrimoine une définition plus large, il comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire.

➤ LE PATRIMOINE MATÉRIEL

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il se compose de différents éléments :

les paysages, car ils sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur le milieu ;

les biens immobiliers qui sont aussi bien les bâtiments d'exploitation agricole que ceux liés à l'artisanat, l'industrie, la villégiature ou la vie collective et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural ;

les biens mobiliers qui relèvent aussi bien d'usages domestiques (les meubles de styles régionaux) que religieux (le mobilier des églises, des chapelles) ou festifs (chars de carnaval, emblèmes villageois ou corporatifs) ;

les produits qui résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de culture, d'élevage, de transformation et de préparation. Ce sont aussi bien des variétés végétales (plantes, fruits, légumes, etc.), des races animales locales que des produits plus élaborés (vins, fromages, charcuteries, etc.).

Qu'est-ce que la « patrimonialisation » ?

La « patrimonialisation » d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou de savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du « sens ». En effet, ce bien ou ce savoir ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial. A titre d'exemple, un mur ne revêt un caractère patrimonial que par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale.

Les conséquences de la « patrimonialisation » : la création d'un bien commun

➤ Elle fait d'un bien particulier un « bien commun » ayant une valeur collective potentielle.

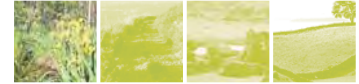
➤ Elle institue un type de lien spécifique d'appropriation, à caractère souvent affectif, entre un élément donné et des personnes n'ayant pas de lien juridique avec lui. Dès lors, l'usage de ce bien suppose l'élaboration d'un consensus entre les différents uti-

lisateurs potentiels, le titulaire juridique d'une part et les « autres utilisateurs » potentiels d'autre part. Mais ces derniers peuvent avoir entre eux des conceptions différentes de l'usage possible.

La démarche participative

➤ A moins de supposer que le problème se règle par une démarche de nature juridique du type expropriation, la seule voie possible est celle de la négociation entre acteurs concernés.

➤ Pour éviter que ne surviennent sans cesse de nouvelles tensions ou antagonismes sur les enjeux d'une « patrimonialisation », il est indispensable, dès le début de la réflexion sur l'utilisation d'un élément patrimonial, d'associer le plus grand nombre d'acteurs potentiellement concernés et de mobiliser le maximum de connaissances sur les usages possibles.



➤ LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels qui sont indissociables du patrimoine matériel :

des techniques et des savoir-faire qui ont permis la création des paysages, la construction de maisons, la fabrication du mobilier, l'élaboration de produits de terroirs ;

des parlers locaux, des musiques, une littérature orale issus de traditions non écrites. Ces modes d'expression témoignent d'une inscription particulière de la communauté sur son territoire et plus généralement d'une façon particulière d'être ensemble. On inclut ici les contes et légendes qui mettent en scène des individus ou des sites qui font partie de l'histoire locale ainsi que les noms des lieux (toponymes) qui reflètent des usages ou des représentations particulières ;

des modes de sociabilité et des formes particulières d'organisation sociale comme certaines coutumes ainsi que des fêtes (calendaires, agricoles, etc.).

Tous ces éléments constituent un patrimoine vivant. Les différents acteurs du monde rural, en désignant et en s'appropriant ces éléments, leur confèrent un sens pour la collectivité et leur valeur patrimoniale.

Comment créer son patrimoine ?

> Certaines collectivités peuvent se sentir plus démunies que d'autres en matière de patrimoine. Toutefois, l'absence de monuments ne signifie pas absence de patrimoine : chaque communauté possède des archi-

ves, une mémoire orale, une sociabilité, des détenteurs de savoir-faire, etc.

> Toutes, les plus riches comme les plus pauvres, peuvent faire appel à la création.

Danse des enfants, Malte



Démarche : comment intervenir sur le patrimoine ?

Intervenir sur le patrimoine, c'est d'abord identifier sa valeur sociale, culturelle, économique. Pour ce faire, il faut d'abord le connaître – et le faire reconnaître – comme objet patrimonial, puis assurer sa sauvegarde et, éventuellement, lui trouver une nouvelle vocation dans le cadre d'un projet. C'est enfin assurer sa transmission aux générations futures.

➤ REGARDER AUTREMENT SON PATRIMOINE

Les regards sur le patrimoine ont changé ; ce qui n'avait jadis que valeur d'outil prend aujourd'hui valeur de témoignage. Par là même, il prend une valeur culturelle, sociale ou économique potentielle, au-delà des raisons fonctionnelles qui justifient son existence.

Il n'est pas possible – ni sans doute souhaitable – de tout conserver alors que cette conservation coûte souvent cher. Il est donc logique de chercher à tirer le meilleur parti du potentiel que représente le patrimoine, en l'intégrant dans des projets de développement.

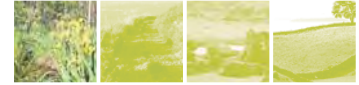
Parc arboré, Slovénie



➤ VALORISER SON PATRIMOINE

Valoriser, c'est donner de la valeur. Cette valeur dépend du regard que l'on porte sur le patrimoine : bien des éléments patrimoniaux ont longtemps été considérés comme purement fonctionnels et la question de leur conservation après usage ne se posait pas. La fascination pour le « progrès » scientifique, artistique ou technologique entraînait le remplacement des objets anciens par de nouveaux, jugés plus performants ou plus conformes au goût de l'époque.

La valorisation est dite directe lorsqu'elle porte en priorité sur l'objet lui-même, indirecte lorsqu'elle vise d'abord son environnement ; dans les deux cas, l'un conforte le statut de l'autre. La même maison n'a pas la même valeur (économique, sociale, culturelle, en termes de qualité de vie, etc.) selon qu'elle est insérée dans un site prestigieux ou à proximité d'une décharge publique.



Pourquoi valoriser le patrimoine ?

> Pour des raisons touristiques

Le patrimoine contribue sans conteste à l'attrait touristique d'une localité, et aux retombées économiques que l'on peut en attendre. L'évaluation du potentiel d'accueil – et éventuellement son développement – fait partie intégrante du projet de valorisation.

> Pour des raisons sociales et culturelles

Le patrimoine ne contribue pas seulement au plaisir esthétique et à la qualité de la vie : il ancre une population dans son histoire, ses racines (héritées ou choisies) et donne du sens au territoire. Comme tel, il est un des éléments constitutifs de l'identité locale et du sentiment d'appartenance, moteur de citoyenneté et de solidarité.

> Pour des raisons économiques

Les fruits de la valorisation directe sont facilement identifiables : recettes générées par les droits de visite, location d'une ferme transformée en gîte, vente du pain lors d'une cuisson au four traditionnel, etc. Mais les retombées indirectes doivent être tout autant prises en compte : auprès des structures d'accueil, des commerces, etc. Il en va de même en termes d'emplois (les guides, gardiens, accompagnateurs) ou en termes implicites de qualité de vie (installation de nouveaux habitants ou d'entreprises).

> Pour des raisons pédagogiques

Rien ne remplace le discours, les démonstrations et les activités *in situ* pour enseigner l'histoire, les techniques, l'esthétique, la géographie, etc.

➤ CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

L'histoire, le contexte des objets patrimoniaux les plus remarquables sont le plus souvent assez bien connus. Certains, en revanche, ne présentent à première vue aucun caractère remarquable en tant que tels : ils n'en constituent pas moins les témoignages, parfois les seuls indices, traces ou vestiges d'un système plus vaste qu'il s'agit de reconstituer. Par exemple, l'arbre cornier renvoie au découpage de l'espace, un monticule de terre à un ancien *castrum* médiéval, un pied de vigne redevenu sauvage ou un toponyme à d'anciennes cultures.

Une recherche dans les archives régionales ou municipales, auprès des centres de documentation (musées, bibliothèques, etc.) des entretiens avec les anciens permettent de faire parler ces objets patrimoniaux, de comprendre leurs origines et leur raison d'être.

On s'interrogera également sur leur rareté : si les lavoirs sont très communs sur le territoire national, certains types sont caractéristiques de quelques régions, ou peuvent se trouver isolés parmi d'autres types dominants, voire plus spectaculaires. Ils n'en sont alors que plus intéressants.

➤ FAIRE CONNAÎTRE SON PATRIMOINE

Faire connaître, c'est attirer l'attention de tous sur la valeur patrimoniale de l'objet concerné. C'est par l'explication de sa genèse, de son histoire, de sa fonction, de son contexte que l'on donnera à l'objet son statut patrimonial, et que l'on pourra mobiliser les bonnes volontés en vue de sa préservation.

Mais le faire connaître, c'est surtout lui donner un sens : l'objet le plus humble peut témoigner d'une histoire, d'un mode de vie, d'une organisation de l'espace ou de rapports sociaux. En tant que tel, et au-delà de son caractère esthétique ou spectaculaire, il devient digne d'intérêt. C'est ainsi que l'on peut expliquer l'engouement actuel pour le tourisme industriel, les lieux de mémoire, les fours communaux, objets et lieux sans caractère monumental qui, de plus, n'ont jamais eu pour finalité leur propre mise en scène.

Les choix entre valeur esthétique et valeur de témoignage peuvent parfois se révéler délicats : doit-on, par exemple, et dans un souci d'harmonisation, uniformiser la couleur des volets sur une façade alors que leur diversité témoigne d'un partage entre plusieurs propriétaires en indivis ?

Interpréter, « faire parler »

- > Terme technique d'origine anglo-saxonne, l'interprétation se propose d'explicitier le patrimoine, de le « faire parler ». Elle vise autant la valorisation des connaissances que l'on peut avoir sur le patrimoine que le patrimoine lui-même. Les outils utilisés sont nombreux, relevant de la mise en scène, de l'exposition, d'aménagements particuliers (signalétique, circulation), de mise en lumière, etc.
- > Les commentaires peuvent donner lieu à des visites, des panneaux d'interprétation ainsi qu'à des catalogues, plaquettes, cartes postales, photos, voire faire appel au multimédia : cassettes vidéo, CD-ROM, site Internet, etc.

Restituer

- > Objet de toutes les sollicitudes de la part des pouvoirs publics ou de la communauté scientifique, le patrimoine apparaît parfois comme « confisqué » par quelques spécialistes (ou quelques propriétaires privés). Bien commun de l'humanité, il est souhaitable qu'il soit accessible à tous. Les musées, par exemple, ont obligation de restitution au public (sous forme d'exposition) des trésors dont ils assurent la garde.
- > Si l'accès, pour des raisons diverses doit être restreint, il convient de le justifier clairement : les conditions de sa survie font partie intégrante des connaissances liées au patrimoine.



Comment intervenir sur le patrimoine ?

- > Conserver, c'est veiller, essentiellement par des mesures préventives portant sur son environnement, à ce qu'il ne se dégrade pas. Cette protection implique parfois que l'objet soit soustrait de son milieu environnant, lorsque celui-ci devient menaçant (objets issus de fouilles archéologiques, certaines espèces animales ou végétales en voie de disparition, etc.).
- > Restaurer implique une remise en état, à l'identique.
- > Refaire à l'identique, soit partiellement (lors de la restauration d'une machine dont il manque certaines pièces), soit plus complètement à des fins de restitution. Dans ce dernier cas, les restitutions virtuelles sont aujourd'hui possibles.
- > Sauvegarder, c'est prendre des mesures comme l'étaïement d'un bâtiment menaçant ruine, le plus souvent dans l'urgence et à titre provisoire, pour éviter la progression d'une dégradation. Le recours à l'arsenal juridique et réglementaire est souvent mis en œuvre, mais il ne s'agit que d'une solution partielle : la protection ne résout pas pour autant les problèmes de gestion.



Restauration d'une toiture de chaume, Asturies, Espagne

➤ RESTAURER SON PATRIMOINE

Restaurer, c'est rétablir, remettre en bon état, réparer, mais à l'identique. L'état originel doit être recherché autant que possible, sans concession à l'interprétation personnelle ou au goût ; les interventions ultérieures non conformes à cet esprit doivent être supprimées.

Il existe aujourd'hui des « modes » en matière de restauration, dont il convient de prendre toute la mesure. Nombreuses sont les façades conçues dès l'origine pour être enduites, mais laissées à pierre nue dans un souci d'esthétique : il ne s'agit alors plus d'une vraie restauration.

La restauration implique également la remise en état technique, en état d'usage : un moulin doit pouvoir moudre, un four à pain doit pouvoir cuire. Lorsque certains éléments du patrimoine doivent être remplacés, seuls les matériaux, les techniques et les façons de faire traditionnels sont légitimes.

Deux règles d'or pour ne pas se tromper

- > Ne pas en faire trop : les anciens copiaient, en les adaptant, les modèles les plus répandus dans leur voisinage. On fuira l'originalité à tout prix, qui mène au « faux vieux ».
- > Ne rien faire d'irréversible : toute intervention sur le patrimoine, y compris à des fins de sauvegarde et protection, doit permettre un retour à l'état initial.

➤ RÉAFFECTER SON PATRIMOINE

Réaffecter, c'est donner une nouvelle fonction. Bien des éléments du patrimoine n'ont plus aujourd'hui leur fonction traditionnelle : châteaux forts, tranche-foin, etc. Leur trouver une nouvelle vocation apparaît souvent comme le meilleur moyen d'assurer leur conservation : mais tout dépend du type de patrimoine concerné.

L'objet patrimonial de petite taille peut être conservé comme témoignage d'un passé révolu, dans un musée, une collection, par exemple, ou être considéré pour sa simple valeur esthétique (les philosophes parlaient d'« artialisation ») et terminer sa carrière comme objet de décoration.

Mais certains biens patrimoniaux ne sont pas aisément transportables (le bâti, le paysage) et le coût de leur entretien peut alors menacer leur pérennité.

Parmi les solutions existantes, les plus courantes sont la transformation en lieu de visite (maison d'écrivains, atelier du forgeron, etc.), la transformation des anciennes fermes en résidences secondaires, ou de bâtiments en gîtes, logements sociaux, galerie d'exposition, salle municipale, maison des associations ou nouvel espace de production.

➤ RÉNOVER, RÉHABILITER SON PATRIMOINE

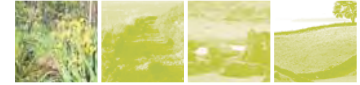
Ces deux modes d'intervention sur le patrimoine ne contribuent guère à sa mise en valeur et ne sont donc pas préconisés. Toutefois, ils interfèrent souvent avec la restauration ou la réaffectation, et à ce titre, doivent être mentionnés.

Rénover, c'est remettre à neuf un bâtiment ou un objet jugé vétuste. La rénovation peut aller jusqu'à la destruction complète de l'objet et sa reconstruction, sans souci de restauration. Cette solution est presque toujours la moins coûteuse et conduit à la transformation de la ferme traditionnelle en pavillon de série, ou à son abandon pur et simple au profit d'une nouvelle construction, généralement en périphérie du village.

Réhabiliter consiste à remettre aux normes de confort, d'hygiène et de sécurité des habitats jugés trop anciens au regard des exigences contemporaines. Or l'application stricte des règles d'urbanisme, prévues pour le bâti neuf, menace souvent l'intégrité du bâti traditionnel : surélévation de planchers, ouvertures démesurées dans les vieux murs, etc.

Réhabiliter ou rénover ?

- La réhabilitation, légitime en soi, concerne surtout l'intérieur. Mais la mise aux normes de confort moderne peut inciter à rejeter à l'extérieur certaines contraintes (branchements des réseaux, etc.) et à délaissier la restauration au profit de la rénovation : la reprise des encadrements de fenêtres en matériau du pays, jugée trop chère sera effectuée en béton.
- Pour les mêmes raisons financières, une rénovation de façade pourra porter un coup irrémédiable au caractère traditionnel d'une maison ancienne.
- Quelques solutions existent : une commune peut par exemple prendre à sa charge une partie au moins du surcoût entraîné par une restauration « douce », respectueuse des matériaux et savoir-faire anciens.



➤ TRANSMETTRE SON PATRIMOINE

Le patrimoine est souvent défini comme un ensemble de biens hérités des parents : à ce titre, il convient de se préoccuper de ce que nous allons laisser à nos enfants. Faire vivre le patrimoine, c'est donc assurer sa transmission en l'état.

Mais transmettre le patrimoine, c'est aussi faire partager une culture communautaire, une identité, un sentiment d'appartenance. Le patrimoine peut donc être facteur d'exclusion pour ceux qui n'ont pas d'ancêtres qu'ils ont connus. On gardera en mémoire qu'il est le bien commun et de la responsabilité de tous : sont concernés par le patrimoine d'un pays non pas seulement ceux qui y sont nés, mais tous ceux qui partagent, à un titre ou à un autre, un certain nombre de valeurs communautaires.

En ce sens, le patrimoine doit contribuer à construire une identité à la fois respectueuse de la diversité et fédératrice de tous les usagers d'un territoire.

Comment enrichir son patrimoine ?

- > Si une gestion « en bon père de famille » se définit comme la transmission aux générations futures des biens tels qu'ils nous ont été légués, elle implique également d'enrichir ce patrimoine.
- > L'amélioration de ce dernier, par la valorisation, contribue à cet enrichissement : bâtiments restaurés, objets conservés, traditions retrouvées, etc.
- > Si certains monuments et objets d'art ont toujours eu pour finalité avouée de devenir un jour élément du patrimoine, la plupart des productions du passé, que nous conservons aujourd'hui, n'avaient pas cet objectif premier. Nos réalisations actuelles constituent potentiellement le patrimoine de demain : mais quelles sont celles qui accèderont à ce statut ? Quel bâtiment agricole d'aujourd'hui peut espérer rivaliser avec la ferme traditionnelle ?
- > Au-delà du discours strictement fonctionnel et économique, un souci constant de qualité, dans toute réalisation quelle qu'elle soit, ne peut qu'y contribuer.

► TRANSMETTRE LES PRATIQUES, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

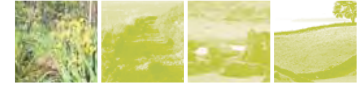
Les objets patrimoniaux sont inséparables des pratiques, savoirs et savoir-faire qui y sont liés, qui les ont créés, qui leur donnent un sens. La transmission doit donc porter tout autant sur ces éléments que sur les objets eux-mêmes. On peut même se demander ce qui importe le plus : sauvegarder un araire, dont on ne connaît ni l'origine, ni le mode de construction, ni l'utilisation, ou les savoirs et savoir-faire qui permettront de le refaire à l'identique et de l'utiliser ? L'objectif est de conserver les deux.

La connaissance des savoirs et savoir-faire doit être étendue à l'ensemble de la filière : savoir monter un mur en pierres sèches, c'est aussi savoir choisir les pierres, connaître les lieux, les modes et conditions d'extraction, etc.

La collecte, la description rigoureuse des informations et leur vulgarisation font partie des conditions d'une bonne transmission. Mais rien ne saurait remplacer la pratique dans le cadre de stages de formations ou de chantiers de démonstration, qui seuls permettront une restauration fidèle, ou, lorsque nécessaire, une réfection à l'identique, sans trahir.

Poissons séchés, Norvège





Projet : Comment définir le sens d'un projet ?

Avant toute action sur le patrimoine, il importe de définir ce que l'on veut faire, pourquoi et pour qui. Un projet doit s'élaborer en tenant compte des politiques globales existantes et du public pour lequel on souhaite intervenir. Il est indispensable que ce projet mobilise le plus grand nombre d'acteurs et que les habitants s'impliquent selon une démarche participative.

► METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE

Tout patrimoine se caractérise par une relation au temps et à l'espace. Sur le plan temporel, il assure à un moment donné un lien entre un passé dont il constitue une représentation et un avenir lié à l'usage que l'on envisage d'en faire. Sur le plan spatial, il est lié à un territoire donné. Ce dernier est lui-même identifié par l'ensemble des éléments patrimoniaux le composant et présentant des caractéristiques communes.

Dès lors, la mise en valeur de ce patrimoine suppose que soit conduite une double réflexion : sur les composants mêmes de la relation spatiale et de la relation temporelle ; sur le « bon usage » du patrimoine concerné par rapport aux perspectives de développement du territoire.

A ce stade du raisonnement intervient la notion de projet. Il convient de construire un projet pour la mise en valeur d'un élément du patrimoine donné, dans le contexte local.

Le développement durable d'un territoire résulte de l'adéquation entre le sens donné par les populations et les acteurs locaux à leur patrimoine (au sens large) et les attentes de la société, donc d'acteurs extérieurs au territoire. La démarche participative doit intégrer cette exigence.

L'anticipation indispensable sur l'usage d'un élément patrimonial est à resituer dans cette perspective, qui permet de mieux éclairer les choix relatifs aux différents types d'usages, qu'ils soient sociaux, culturels, économiques, etc.

Dans le même temps, toute démarche anticipative doit prendre en compte un certain nombre de contraintes : outre celles relatives aux procédures liées à la nature même du patrimoine, la démarche doit s'attacher à définir selon quelles modalités concrètes le projet de mise en valeur se réalisera. Les modalités de financement et d'intervention, décrites par ailleurs, conditionnent pour partie l'orientation et le contenu du projet lui-même.

La démarche participative implique que chaque personne physique ou morale concernée potentiellement par le « bon usage » d'un élément patrimonial participe au processus conduisant à sa mise en valeur.

► QUI SONT LES ACTEURS D'UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ?

La mise en œuvre d'une politique de mise en valeur du patrimoine résulte généralement « d'initiateurs » qui peuvent être divisés en quatre groupes ayant un rapport à l'élément patrimonial en cause : un intérêt, voire une passion, pour sa nature ou sa fonction ; une relation de proximité ; une connaissance spécifique, un savoir s'y rapportant ; ou un pouvoir de décision sur son usage ou son processus de préservation ou de valorisation. Il peut s'agir d'une initiative particulière, privée ou collective (individus, associations, professionnels, élus, etc.). Leur représentation conditionne les modalités de mobilisation.

La première préoccupation de ces « initiateurs » doit être d'identifier tous les acteurs intéressés. Leur rencontre implique que se crée un espace de concertation et de coopération. Selon les situations, l'un ou l'autre type d'acteur peut jouer un rôle dominant.

Par expérience, il apparaît souhaitable qu'une cinquième catégorie d'acteurs puisse intervenir pour la mise en relation, les médiateurs, formés professionnellement à ce rôle, ayant à la fois des connaissances dans le domaine patrimonial concerné et une pratique du dialogue social.

➤ QUI SONT LES ACTEURS D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ?

La première étape est celle de la prise de conscience du caractère patrimonial, de sa reconnaissance. L'inventaire représente l'élément fort de cette étape. Il ne doit pas être uniquement fait par les spécialistes mais être effectué avec la participation des habitants et des associations.

L'étape suivante est celle de la présentation du patrimoine. Elle se concrétise le plus souvent par des visites de terrain et par des expositions. Il est souhaitable qu'elle s'accompagne d'une véritable animation autour des éléments patrimoniaux, mais aussi de la thématique qu'ils symbolisent.

Vient ensuite le débat et le diagnostic. Un lieu de débat est important puisqu'il conditionne la nature de la consultation sur l'usage potentiel et sa forme. Cela peut se faire par un débat public, une consultation par enquête, verbale, écrite, etc.

Les étapes suivantes concernent la mise en œuvre du projet et son insertion dans un processus de développement. La participation s'inscrit à la fois dans l'élaboration du processus de décision et dans la construction du partenariat de réalisation. Il y a le plus souvent chevauchement de ces deux phases, puisque les différents partenaires sont partie prenante de la décision, même si celle-ci revient le plus souvent à un partenaire « élu » pour des raisons de financement. Néanmoins dans l'analyse des composantes de la démarche participative, il est indispensable de distinguer les différentes phases.

Un élément important du processus est de définir qui porte le projet. Il va de soi que dès qu'un projet revêt une certaine importance, il s'avère indispensable de mettre en place un comité de pilotage. Au sein même d'une telle structure, une fonction est essentielle, celle de médiatisation du projet.

Fontaine d'eau vive





➤ UN PROJET DOIT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE

Le patrimoine est la résultante d'activités diverses sur un territoire. A ce titre, il fait partie des potentialités naturelles, économiques, sociales, humaines, etc. que le diagnostic doit faire ressortir. Toute intervention doit donc se situer par rapport à la politique globale et aux grandes orientations élaborées pour l'espace considéré.

Il existe différents angles d'intervention. Une intervention sur le patrimoine peut parfois s'éloigner de cette politique (fouilles archéologiques d'urgence à l'occasion d'un tracé d'autoroute, par exemple) ; elle peut également contribuer avantageusement à la mise en œuvre de cette politique.

Chaumière dans le Finistère, France



La restauration du bâti traditionnel : un moyen de lutter contre l'exode rural

De nombreuses communes doivent faire face à l'abandon du bâti traditionnel au centre du village. Confrontées aux problèmes d'indivision ou à des coûts de restauration trop élevés, les personnes cherchant un logement vont construire en périphérie, contribuant ainsi au mitage du territoire, ou, lorsqu'elles n'en ont pas les moyens, vont chercher une location dans une autre commune, accélérant l'exode rural.

Après un inventaire-diagnostic du bâti abandonné, certaines municipalités se sont assurées de la maîtrise foncière, ont entrepris les travaux nécessaires à une restauration respectueuse du caractère patrimonial et ont offert ces maisons à la location, soit temporaire (gîtes communaux), soit à l'année (locatif communal).

Les avantages de cette démarche sont nombreux :

- > sauvegarde du patrimoine bâti traditionnel dans les centres de villages ;
- > maîtrise de la qualité de la restauration par la municipalité selon un cahier des charges préalablement défini ;
- > arrêt du dépeuplement ou parfois repeuplement de la commune par l'offre locative.

➤ UN PROJET S'ADRESSE PRIORITAIREMENT À UN TYPE DE PUBLIC

Comment aborder le patrimoine ?

Le patrimoine peut être abordé en soi, mais aussi en termes de cadre de vie, de développement économique et/ou touristique, d'aménagement du territoire, etc.

Quel public sera prioritairement visé ?

Il conviendra de choisir pour qui est élaboré prioritairement tout projet d'action sur le patrimoine. « Tout le monde » ou « le grand public » ne constitue pas une bonne définition d'un groupe. Il faudra nécessairement choisir une option prioritaire, ce qui ne dispense pas pour autant de réfléchir aux complémentarités possibles entre les différentes attentes des uns et des autres.

Les trois questions à se poser

- > Pourquoi souhaite-t-on intervenir sur le patrimoine ? Pour sauvegarder un trésor menacé ou pour conforter une politique globale à long terme ?
- > Veut-on assurer la simple transmission ou souhaite-t-on aussi attirer des touristes, des entreprises, améliorer le cadre de vie,
- lutter contre l'exode rural et peut-on concilier les quatre, comment ?
- > En quoi l'action proposée contribue-t-elle à conforter – ou infirmer – cette politique ?

➤ UN PROJET DOIT MOBILISER TOUS LES ACTEURS

Toute personne, toute pratique, à un degré ou à un autre, intervient ou est susceptible d'intervenir sur le patrimoine, que ce soit en termes de création, d'entretien, de gestion ou de mise en valeur. Un projet relève donc de la responsabilité de tous, et ne saurait être le fait des seuls spécialistes.

La collaboration et l'association de tous les acteurs (habitants, élus, administrations, etc.), dès le début de la démarche, sont nécessaires à l'élaboration d'une action à long terme. Plus que la sensibilisation, la mobilisation de ces différents intervenants autour d'un projet commun constitue une phase clé pour la réussite de l'opération.

➤ UN PROJET EST DÉFINI AVEC LES HABITANTS

Les pouvoirs publics ne peuvent pas tout faire : faute de moyens sur l'espace public et parce qu'ils n'ont qu'une capacité limitée d'intervention sur le domaine privé. L'entretien et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine de pays reposent donc pour une large part sur les habitants eux-mêmes.

Il s'agira de convaincre de l'intérêt d'un projet collectif, librement accepté, associant public et privé reposant largement sur la citoyenneté et l'initiative personnelle.

On prêtera donc une attention particulière à ce pourquoi les habitants sont prêts à se mobiliser. Il sera ensuite plus facile de lancer de nouveaux projets autour d'éléments du patrimoine moins consensuels, mais nécessitant une intervention urgente ou prioritaire.



➤ UNE POLITIQUE PATRIMONIALE CONCERNE L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE

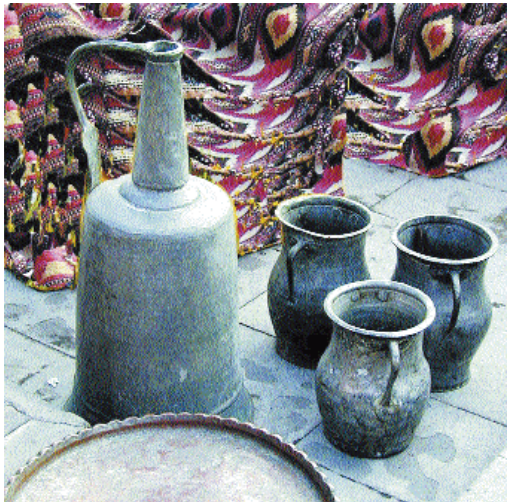
Le patrimoine se définit par l'ensemble de ses éléments constitutifs.

Les monuments et sites prestigieux requièrent une mise en valeur digne de leur statut.

Les témoignages plus modestes du patrimoine de pays méritent une attention tout aussi soutenue.

Une hiérarchisation de la valeur de ces éléments du patrimoine ne se justifie que dans la mesure où elle permet d'envisager des interventions adaptées à chaque cas de figure, dans un souci de complémentarité.

Objets artisanaux en cuivre et tapis du XIX^{ème} siècle, Syunik Marz, Arménie



Bâtiments agricoles

➤ LES RÉALISATIONS D'AUJOURD'HUI SONT LE PATRIMOINE DE DEMAIN

Le patrimoine tant valorisé aujourd'hui n'est jamais que la création d'hier, et si sa sauvegarde nous préoccupe légitimement, elle ne doit pas occulter la nécessaire réflexion sur la qualité des réalisations présentes et à venir.

Les différentes activités – y compris économiques – ne s'opposent pas obligatoirement au patrimoine : bien réfléchies, elles peuvent contribuer à un enrichissement mutuel.

Un centre commercial, un bâtiment agricole, une usine, des logements réalisés avec un souci de qualité, contribuent à l'image globale du territoire et constituent le patrimoine de demain.

Mise en œuvre : comment mettre en œuvre un projet ?

La mise en œuvre d'un projet portant sur un objet patrimonial comporte différentes phases. La création d'un comité en faveur de la valorisation de cet objet permet d'assurer une meilleure reconnaissance, d'affirmer le désir d'intervenir, d'associer dès le début les acteurs concernés. La formulation de l'avant-projet comprend le choix d'un maître d'ouvrage, la recherche des partenaires et l'élaboration d'un cahier des charges. La formalisation du projet mène aux demandes de financement et à son appropriation par les autres usagers du territoire.

➤ FAIRE ÉMERGER LE PROJET

Créer un comité « en faveur de la valorisation »

Le comité de suivi peut être composé par des personnes physiques ou morales impliquées sur le territoire. La proximité bien souvent aide à se fédérer autour d'un projet. Afin d'obtenir une composition la plus riche possible, l'approche doit être non limitative en ce qui concerne les champs d'intervention des personnes pressenties, et non centrée sur le local.

Ce premier comité devra trouver l'adhésion la plus large possible auprès des acteurs du territoire et des populations. Dans ce dessein, il est possible d'organiser des réunions publiques, d'exposer le cas dans la presse locale, de rechercher des liens avec le milieu associatif. Dans un premier temps, la présence d'élus n'est pas indispensable, car il est souhaitable de promouvoir l'idée de la nécessaire valorisation en dehors des enjeux politiques. S'assurer la présence d'un premier expert aidera aussi à la reconnaissance du projet de valorisation.

Une solution pour éviter les écueils consiste à clarifier dès le début la position de chacun en insistant sur le rôle consultatif et bien mettre en évidence le rôle d'initiateur que souhaite conserver cette assemblée forcément évolutive en fonction du devenir du projet.

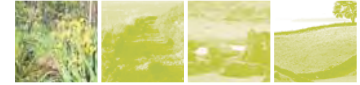
Inscrire le projet de valorisation dans une démarche collective

Afin d'inscrire le projet de valorisation dans une démarche collective, il faut tenter d'associer toutes les composantes du territoire sur lequel on se trouve :

- la population locale (qui amènera les élus à porter de l'intérêt au projet) ;
- les représentants associatifs (qui constituent un réseau incontournable à l'échelle des territoires et un pôle de compétences) ;
- les représentants professionnels (les syndicats agricoles s'il s'agit d'un patrimoine lié aux métiers de l'agriculture, etc. ; en impliquant une profession, le projet sera mieux en phase avec les enjeux socio-économiques) ;
- différents experts (de l'érudit local au spécialiste du tourisme : les compétences scientifiques pourront aider à rendre légitime le projet auprès des institutions).

Comment enrichir son projet ?

Le comité « en faveur de la valorisation » doit pouvoir évoluer notamment en recherchant la contribution d'acteurs impliqués dans des projets similaires. Sortir des réunions en salle est un point important : il est judicieux d'organiser des visites sur le terrain à la fois sur le site du projet, pour prendre en compte l'espace et l'environnement. De plus, à ce niveau de la démarche, il faut rechercher avant tout les témoignages plus que les avis d'experts.



La nécessité de se structurer

Fédérés par les premières actions de valorisation, les acteurs du projet rechercheront un statut à leur regroupement qui aura vocation à être un interlocuteur des institutions et des collectivités locales.

Trois hypothèses sont envisageables : soit le comité est « hébergé » dans une association existante, soit il est possible de créer une association *ad hoc* ou bien, dans le cas d'un projet porté par un particulier, ce dernier pourra conserver son autonomie.

Le cadre associatif ne doit pas être une « boîte aux lettres » mais bien correspondre à un engagement de la part de ses adhérents.

Inventorier les potentialités culturelles et touristiques

Lors de la rédaction de l'avant-projet, il est judicieux de rechercher des informations et des conseils techniques concernant les projets similaires, les lignes budgétaires disponibles, etc. Toutefois, il faut sortir du projet pour analyser les potentialités de son environnement en faisant un état des lieux du territoire selon les approches touristiques, culturelles, sociales.

Plage, Malte



Des actions concrètes

- > Par exemple, il est possible de visionner en public un film relatant une expérience similaire, ou faire venir une personne impliquée, ou mieux encore se déplacer dans le cadre d'un petit voyage d'étude regroupant une partie du comité.
- > Ces actions doivent apporter une matière concrète et originale aux débats, et surtout elles attestent de la qualité de l'implication des premiers acteurs.

Ce premier inventaire conduira à mettre en évidence certaines potentialités du projet sans toutefois le modeler complètement. Par exemple, un projet axé sur la valorisation d'un petit patrimoine devra démontrer son ouverture en faveur du développement touristique et culturel ou son rôle structurant en matière d'aménagement du territoire. Les exigences de cet inventaire imposent de mener une étude bien formalisée.

➤ FORMULER L'AVANT-PROJET

Une fois établi le premier document définissant les idées générales du projet de valorisation d'un patrimoine, s'engage une phase plus formelle au cours de laquelle on pourra rechercher des collaborations sur le plan scientifique et commencer à envisager les partenariats financiers. C'est à ce moment que va se jouer la dimension et la fiabilité du projet.

L'ambition du projet va conditionner les enjeux de son développement.

Choisir un maître d'ouvrage

Si le projet n'est pas porté par une structure qui s'impose comme maître d'ouvrage (par exemple un syndicat de communes), c'est le comité de pilotage qui le désignera. Le maître d'ouvrage doit être capable d'apporter les contreparties financières dans les demandes de subvention.

Le maître d'ouvrage peut être un particulier (par exemple, le propriétaire d'un manoir, un agriculteur), une association (disposant de ressources financières à la hauteur du projet) ou une collectivité locale (commune, structure intercommunale) ou territoriale.

Le choix du maître d'ouvrage se fait à partir de critères techniques (mobilisation de compétences), financiers (par exemple un itinéraire de découverte de patrimoine religieux à l'échelle d'une petite région dépasse souvent les capacités de la commune) et politiques. Concernant ce dernier point, il conviendra de prendre en compte les contextes et les stratégies politiques, voire les enjeux politiques locaux (veiller par exemple à ce que la réalisation du projet ne soit pas entravée par des échéances électorales).

Constituer un comité de pilotage

Il revient à l'initiateur du projet de proposer au comité de suivi la mise en place d'un comité de pilotage qui aura plusieurs fonctions :

légitimer ou désigner le maître d'ouvrage (c'est le comité de pilotage qui choisira le meilleur maître d'ouvrage) ;

désigner le chef de projet qui aura un rôle d'animation ; le comité de pilotage pourra donner la légitimité à l'initiateur en le désignant chef de projet ou rechercher des compétences nouvelles en adéquation avec les exigences du développement du projet. Toutefois, on aura soin d'éviter une dérive qui consiste à déposséder l'initiateur de son projet ; il convient de lui trouver une place honorable afin de maintenir une liaison entre l'émergence et le devenir ;

associer l'ensemble des partenaires constitue un enjeu majeur pour le devenir du projet. C'est au sein du comité de pilotage que les différents partenaires pourront s'exprimer et affirmer en quoi le projet s'inscrit dans leur politique ;

faire le choix des prestataires. L'animateur du projet utilisera le comité de pilotage comme jury pour le choix des architectes, cabinets d'étude et autres experts ;

valider les résultats des propositions. Celles du chef de projet ou des experts et cabinets associés ; il conviendra donc de réunir le comité de pilotage régulièrement tout au long de la mise en place du projet ; les compte rendus de ses réunions seront diffusés aux membres du comité et aideront à la prise de décision en structurant l'évolution du projet ;

valider le projet définitif. Le projet définitif doit être considéré comme l'outil permettant de cadrer la réalisation ; il est le résultat d'un travail de synthèse et d'orientation réalisé à partir des propositions de tous les intervenants (experts, architectes, initiateur du projet, chef de projet, élus, etc.) et des débats ayant eu lieu au sein du comité de pilotage.



Faire intervenir des experts

Il est important de bien identifier les motivations qui poussent à faire intervenir un expert. Il faut également bien délimiter les questions qu'on souhaite lui poser. De la même manière, avec un cabinet conseil en matière de valorisation du patrimoine ou en développement touristique, il est fondamental de traiter son intervention en termes d'objectif à atteindre. Il existe certains cabinets conseils qui peuvent mener le projet de son début à sa finalisation, mais dans ce cas son appropriation par les acteurs locaux est, par certains aspects, beaucoup plus difficile.

Se donner un cadre : temporel et qualitatif

Les toutes premières réunions du comité de pilotage doivent être l'occasion d'une discussion sur les échéances des actions à mener et sur la qualité des résultats souhaités. Un bon échéancier permet aux partenaires du projet de suivre l'avancement du projet ; il devient lui aussi un cadre qui aide au dialogue entre les différents partenaires. Ce cadre qualitatif des interventions en faveur du projet peut être garanti par le biais de la rédaction d'un cahier des charges à l'occasion de l'intervention d'un expert ou du travail d'une commission thématique.

Les experts

Les experts apportent un regard de spécialiste sur un aspect du projet. Il en existe deux catégories : experts du patrimoine et experts de la valorisation ou médiation. Par exemple, un historien ou un ethnologue pourra aider à mieux cerner le contenu scientifique du projet, tandis qu'un spécialiste du tourisme, de la médiation culturelle offrira un apport sur les manières de faire se rencontrer contenus et publics.

Parmi ces experts, on trouvera :

- > Les spécialistes d'un objet patrimonial : géographes, historiens, ethnologues, archéologues (il est possible de prendre contact avec ces experts auprès des universités).
- > Les spécialistes de la médiation : architectes, scénographes, muséographes, éditeurs.

Azulejos, Portugal



➤ FORMALISER LE PROJET

Dans cette phase, le porteur du projet pourra s'associer les compétences d'un chargé de mission, qu'il recrutera pour une période déterminée, ou bien d'un cabinet d'étude. Ces deux possibilités offrent des avantages respectifs : par exemple un chargé de mission pourra rapidement se faire connaître des acteurs du territoire et donc favoriser l'appropriation du projet, tandis que le cabinet d'étude apportera des références externes utiles pour des actions spécifiques comme l'évaluation des publics.

La demande de financement et le montage des dossiers

Le porteur de projet, aidé d'experts divers, observera le projet touristique et culturel d'une manière cohérente et attractive et réalisera le montage financier de l'opération.

Le montage financier se fait à titre prévisionnel et il est recommandé de l'effectuer sur trois ans. Il faut cependant opérer une mise à jour de dossier au fur et à mesure des engagements de nouveaux partenaires. On prévoira une part d'autofinancement qui sera progressive avec l'évolution de l'assise du projet.

Il ne faut pas négliger les opportunités de mécénat en sollicitant des entreprises. Chaque demande de financement présentera un éclairage particulier en rapport avec l'orientation du partenaire sollicité.

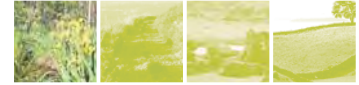
Le cahier des charges

Il peut comprendre :

- > les formes du rendu de l'étude sollicitée ;
- > la méthodologie pour traiter la liste de personnes et structures à consulter ;
- > les calendriers ;
- > les délais pour la présentation de travaux intermédiaires ;
- > la délimitation de l'objet de l'intervention ;
- > l'évaluation des différentes phases de la réalisation.

Faire s'approprier le projet par la population et les acteurs du territoire

La communication autour d'un projet n'est pas une chose facile : à quel moment faut-il engager ce type d'actions et quels aspects du dossier présenter ? Là encore, la taille du dossier conditionne les modalités de la communication. Un des vecteurs d'information à privilégier reste la presse locale, régionale. Les réunions publiques constituent également un vecteur. Par exemple, dans le cas de réhabilitation d'un élément du patrimoine bâti, il ne faut pas attendre le dépôt d'un permis de construire et encore moins le début du chantier pour communiquer. De la même manière, lors de la conception d'un itinéraire de découverte d'un paysage, une réunion publique permet de connaître les avis des autres usagers ; ceux qui se définissent comme usagers traditionnels doivent pouvoir s'exprimer.



Conseils pour le dossier de financement

- > Lors de la recherche des financements, il faut veiller à ne pas se substituer aux professionnels du montage de dossier, mais il faut pouvoir s'adjoindre leur expérience. Par exemple, sur les dossiers de financement européen, l'aide de techniciens est incontournable dans la mesure où il faut connaître en profondeur les textes et les pratiques relatifs à une telle demande. Aussi, ils pourront donner un avis sur la nature des cofinancements, sur les pourcentages exigés en matière de cofinancements, et sur l'articulation des différentes mesures (investissements, fonctionnements).
- > Avant l'envoi d'un dossier de financement auprès d'un partenaire, il est judicieux de connaître les montants des aides qu'il attribue, cela pour ajuster la demande selon ses capacités. En effet, un dossier qui ne correspond pas aux capacités de financement d'un partenaire se trouve rapidement exclu. Pour obtenir cette information, il est possible de demander à un technicien de la structure sollicitée, de demander la consultation de dossiers anciens, ou encore de négocier au sein du comité de pilotage avec les partenaires lorsqu'ils sont présents.

Conseils pour l'appropriation du projet

- > Selon le contenu du projet, prendre contact par exemple avec les enseignants (la relation entre le public scolaire et grand public est parfois forte).
- > Organiser des visites du chantier (pour les élus et l'architecte).
- > Ne pas oublier les réunions publiques.
- > Déposer un cahier de remarques surtout quand le projet peut « modifier » la vie des riverains ou des usagers d'un espace (paysage de zone humide par exemple).
- > Suite à l'observation d'un certain nombre de cas, il semble que le moment de la constitution du comité de pilotage est la bonne période pour entamer les actions de communication. La question du coût du projet doit lui aussi faire partie des éléments à présenter dans la communication. La transparence sur le plan financier, même si parfois elle peut faire craindre des réactions de la population, facilitera la prise de décision et sera un gage de réussite.





MÉTHODOLOGIE D'OBSERVATION

La méthodologie (c'est-à-dire un ensemble de méthodes et de techniques permettant une démarche cohérente et efficace) proposée dans ce Guide doit permettre d'apprendre à observer le patrimoine rural avec plus ou moins d'exigences selon la situation et les objectifs, en suivant la démarche présentée :



Marron de la forêt Le Ranc des Avelacs, Lozère, France

La démarche

> Préciser le projet

Afin de préciser votre projet, vous devez mobiliser les médiateurs et la population concernée et ajuster les actions envisagées.

> Choisir un territoire

Pour que ce projet soit le plus cohérent et efficace possible, vous devez d'abord choisir un territoire, c'est-à-dire délimiter vos recherches dans un espace précis et signifiant.

> Identifier le patrimoine rural

Ensuite, par des outils appropriés, tant du point de vue géographique (étude du terrain) que du point de vue historique

(recensement de la documentation), vous identifierez les différents éléments du patrimoine rural de ce territoire. Pour ce faire, vous établirez leur existence à la fois par un inventaire mais aussi par une discussion sur les composants.

> Classer et caractériser les éléments du patrimoine

Cet inventaire vous permettra de classer les éléments du patrimoine et de les caractériser selon une ou plusieurs approches spécifiques. Il vous permettra de faire ressortir tous les éléments cachés, ignorés ou oubliés.

> Saisir les relations et les évolutions

Il est important que vous puissiez également saisir les relations qui unissent ces éléments entre eux et qui permettent de caractériser le contexte ou l'ensemble dans lesquels ils se trouvent. Bien évidemment, ce contexte et cet ensemble ont évolué au cours du temps. Vous pourrez comprendre les évolutions en resituant les divers éléments dans une perspective historique.

> Appréhender le patrimoine du point de vue du développement local

Il s'agit de l'influence de sa valorisation dans l'intérêt économique de la région.

> Évaluer le patrimoine

Au-delà de son état de conservation, vous pourrez mieux évaluer un élément du patrimoine en l'intégrant dans des préoccupations environnementales et territoriales.



Préciser le projet



Jour de marché

Les populations locales sont au cœur du patrimoine culturel rural. Elles l'identifient, lui reconnaissant une valeur identitaire. Ce sont elles qui peuvent, au quotidien, le faire vivre et se mobiliser pour lui donner une dimension de développement local.

➤ POUR INITIER UN PROJET DE VALORISATION

Si vous désirez initier un projet de valorisation et de développement du patrimoine culturel rural, quels médiateurs pouvez-vous sensibiliser et quelles populations ceux-ci peuvent-ils vous aider à mobiliser ?

Les responsables associatifs pour les membres de clubs de jeunes, du troisième âge, d'animation rurale, d'association de sauvegarde ; les élus locaux pour les membres des commissions communales, les populations des communes et des zones concernées ; les instituteurs, enseignants, les adultes en formation, les publics de la formation continue ; les conseillers agricoles pour les agriculteurs ; les responsables du tourisme pour les professionnels du secteur.

➤ DÉTERMINER LES MOYENS APPROPRIÉS

Quels moyens appropriés pouvez-vous utiliser pour les mobiliser ?

Ceci peut être fait au moyen de réunions, d'expositions, de programmes audiovisuels, d'articles dans les bulletins municipaux ou professionnels, d'actions de formation, de découvertes guidées et ludiques.

Quelles actions proposer ?

Quelles actions pouvez-vous leur proposer afin de développer progressivement votre projet ?

La découverte ; le repérage et l'inventaire ; une étude ; la sauvegarde et l'entretien ; une mise en valeur ; un projet d'aménagement ou de développement ; un nouvel usage.

Choisir un territoire

C'est dans un territoire que les éléments du patrimoine trouvent un sens et une valeur. En retour, ils héritent de son identité et la renforcent.

Vous devez opter pour un territoire permettant les repères identitaires, en adéquation avec les publics, les logiques de médiation et les objectifs que vous avez déterminés.

Vous devez choisir un territoire :

Permettant une approche globale

Vous pouvez choisir un territoire : permettant une approche globale, sociale, culturelle ou économique telle la commune qui est l'unité de recherche la plus commode car correspondant à des communautés humaines anciennes.

Paysage de bocage du Berry, France



Ayant une unité biogéographique

Vous pouvez choisir un territoire : ayant une unité biogéographique ou une unité pédo-climatique telle qu'une vallée, un plateau ou un terroir.

Composé de plusieurs communes

Vous pouvez choisir un territoire : composé de plusieurs communes partageant les mêmes caractéristiques architecturales, économiques, culturelles, ou partageant un projet commun (parcs naturels régionaux, districts, cantons, pays...).



Identifier le patrimoine rural

L'utilisation des techniques variées et progressives de repérage des éléments du patrimoine doit s'accompagner d'une confrontation des représentations de l'ensemble des acteurs. De celles-ci naissent les repères identitaires conférant à ces éléments une valeur culturelle.

En fonction des publics et des objectifs que vous avez déterminés, il est souhaitable d'identifier le patrimoine rural en utilisant des outils adaptés vous permettant l'observation et l'analyse, en allant de l'approche sensible à l'analyse, du repérage à l'inventaire si nécessaire.

Il y a lieu d'identifier le patrimoine rural :

Sur le terrain

Les techniques sont : l'approche sensorielle et sensible sur le terrain ; les observations méthodiques particulières (lecture d'un paysage, analyse d'un élément bâti, parcours thématique, etc.) ; le repérage complet du territoire en le parcourant ; la lecture d'une carte au 1/25 000^e ; les croquis, photographies, dessins ; la classification et les relevés systématiques ; la cartographie comparative, la confrontation des cadastres actuels et anciens.

Au niveau documentaire

Les techniques sont : l'inventaire (consultation de bases de données existantes, d'organismes, de bibliographies) ; la recherche des fonds photographiques anciens et récents (cartes postales, archives des photographes locaux, archives familiales) ; la consultation des archives locales (communales, paroissiales, administratives et privées) ; l'entretien et l'enquête orale (recueil de la mémoire des habitants et des agriculteurs).

En repérant simplement les éléments

Avant tout travail de classification, l'idéal est d'initier une étape de repérage simple des éléments.

Vous proposerez des entrées par les paysages, le bâti, les produits du terroir, les savoir-faire artisanaux, les pratiques sociales (vie et travail), les représentations symboliques, etc.

Une phase d'appropriation du patrimoine local, du point de vue des acteurs est nécessaire. Elle complète l'identification par des repères identitaires. Elle se fait :

En confrontant les représentations

La confrontation des représentations : valeur accordée aux éléments pour soi, en commun, d'un point de vue affectif, esthétique, identitaire, etc.

En confrontant les points de vue

La confrontation des points de vue : propriétaires, maires, agriculteurs, résidents, visiteurs, écologistes...

En définissant les notions d'héritage

La définition de la notion d'héritage culturel et historique, de bien commun.

Classer et caractériser les éléments du patrimoine

Le classement n'a de sens que s'il permet de mieux découvrir tous les éléments du patrimoine, des plus visibles aux plus ignorés, cachés dans nos usages quotidiens, exclus de notre mémoire ou abandonnés parce que hors d'usage.

Vous pouvez classer et caractériser les éléments du patrimoine afin d'établir un inventaire le plus exhaustif possible et de considérer le patrimoine culturel rural dans toutes ses dimensions.

Classement thématique

Autour de l'eau

lavoirs, fontaines, points d'eau, étangs, canaux, écluses, etc. ;

Autour de la religion

chapelles, oratoires, croix, etc. ;

Autour du travail

artisanat, agriculture, petites industries traditionnelles, etc. ;

Autour du cheminement

sentiers, chemins et routes, chemins de fer, etc. ;

Autour du passage

gués, ponts, aqueducs, etc.

Classement d'après les lieux

En relation avec les lieux : sites historiques, lieux d'habitation, de travail, collectifs et de socialisation, espaces privés et domestiques, de pleine campagne, etc.

Classement d'après les fonctions

En relation avec les fonctions et usages : habitation, activités agricoles, pastorales, forestières, etc., fonctions sociales, symboliques (croyances, contes et légendes).

Classement graduel

Allant des ensembles (paysages, villages, etc.) aux éléments isolés.

Caractériser les éléments

Matériels (bâti), immatériels (savoir-faire, représentations) ou biens fongibles (espèces animales, végétales, produits du terroir).

Du plus visible au plus caché

Du plus visible au plus caché, du protégé au menacé, du remarquable au quotidien : le patrimoine « évident » est reconnu (publications touristiques, articles de presse, revues, itinéraires, etc.), inscrit (ou qui pourrait l'être) et souvent monumental ; le patrimoine « quotidien » est investi d'un ensemble d'usages, sans que l'on ait toujours conscience de sa valeur patrimoniale, une reconnaissance est donc nécessaire : il s'agit de l'essentiel du patrimoine bâti encore habité, le paysage agraire, mais ce peut être aussi un alignement d'arbres, des réseaux d'irrigation, une pratique culinaire, etc.

De l'actif à l'abandonné

Du patrimoine en activité au patrimoine abandonné ou éteint : ce dernier n'a plus d'usage aujourd'hui et est menacé par des dégradations lentes ou par disparition (destructions, oubli, etc.) ; c'est, par exemple, des terrasses à oliviers enfrichées, une ruine de grange à foin, un savoir-faire artisanal non transmis, etc.



"Bancales" de cerisiers de la Vallée du Jerte, en Estrémadure, Espagne

Saisir les relations et les évolutions

Chaque élément du patrimoine rural ne peut se comprendre isolément. Il faut le restituer dans un ensemble plus large où les usages, les pratiques sociales, agraires, l'imaginaire lui donnent vie et renvoient à d'autres éléments patrimoniaux. L'utilisation de l'enquête orale et les recherches historiques sont incontournables pour atteindre cet objectif.

Afin de mieux comprendre les relations qu'entretient un élément du patrimoine avec un autre élément, sa place dans un contexte ou un ensemble, attachez-vous aux relations dans un cadre géographique (la montagne, le littoral...) associé à une culture spécifique ; dans le cadre d'un ensemble constitué comme un paysage ou un ensemble architectural (relations fonctionnelles, esthétiques).

Par le recueil de la mémoire, l'observation échelonnée dans le temps, la recherche historique permet de retracer l'évolution des usages, des techniques et savoir-faire.

Habitation traditionnelle, Dalsfjord, Norvège



L'évolution historique

Prendre en compte l'évolution historique (grâce aux documents d'archives, aux ouvrages de bibliothèques) : par la datation, par l'analyse des contextes de la création d'un élément du patrimoine.

L'évolution des paysages

Prendre en compte l'évolution des paysages, du bâti, des pratiques agraires : par l'analyse comparative cartographique, cadastrale, iconographique et photographique.

L'évolution des usages

Prendre en compte l'évolution des usages du bâti, du parcellaire, en fonction de la transformation des conditions économiques, techniques, sociales et culturelles : par le recueil de la mémoire.

Patrimoine et développement

Appréhender le patrimoine du point de vue du développement local. Le patrimoine culturel rural est devenu une valeur en harmonie avec la modernité. Loin d'être une quête nostalgique, il est porteur de projets de développement et peut mobiliser les acteurs économiques d'un territoire.

Il convient de :

Susciter des échanges

Vous pouvez susciter des échanges autour des questions de l'aménagement du territoire, des nouvelles fonctions de l'agriculture, du développement durable, etc.

Relever les actions de valorisation

Vous pouvez évaluer l'intégration du patrimoine rural à des projets de développement, en relevant les actions de valorisation possibles :

de savoir-faire traditionnels dans leur contexte économique et culturel (expositions, démonstrations, centres d'interprétation, maisons de pays, manifestations diverses, etc.) ;

de réaffectations de bâtis traditionnels à usages publics (ex. : les équipements culturels) ;

d'actions et manifestations culturelles ;

de développement touristique (aménagements touristiques, circuits, itinéraires, animation dans le cadre de l'accueil) ;

par la commercialisation de produits du terroir de qualité (marchés, vente à la ferme, etc.) ;

des paysages et des pratiques agraires (gestion patrimoniale dans le cadre de mesures agri-environnementales, de « plans de développement durable », des « contrats territoriaux d'exploitation », etc.).

Relever les projets intercommunaux

Vous pouvez prendre en considération les projets intercommunaux (parcs naturels régionaux, pays, districts, etc.)

Fruits et légumes sur un marché



Évaluer le patrimoine

C'est dans le cadre d'une démarche citoyenne que le patrimoine culturel rural peut s'évaluer. Loin d'être une question réservée aux seuls experts, c'est l'ensemble des acteurs qui doit être concerné par une reconnaissance collective de son intérêt public, par une vigilance accrue concernant sa conservation, par le désir de le valoriser.

Évaluer les évolutions

Pour chaque élément du patrimoine, vous pouvez procéder à une évaluation : de son évolution, de son état de dégradation ou des indicateurs de changement.

De son évolution : sa stabilité, son abandon, sa dégradation « naturelle », sa reconquête, sa valorisation ;

De son état de conservation : très dégradé susceptible de restauration, en bon état de conservation ;

Des signes d'évolution : les changements d'usages (parcelles, bâtis, etc.), la défiguration, les risques de destruction liés à des aménagements.

Évaluer le positif et le négatif

Vous pouvez procéder à une évaluation de type environnemental :

En appréciant les aspects environnementaux positifs comme négatifs, en vous fondant sur une approche : sensorielle (odeurs, bruits) ; visuelle (lignes électriques, châteaux d'eau, routes, silos, bâtiments industriels, matériaux, architecture, etc.) ; écologique (proximité de décharges, stockages, dépôts, etc.).

En relevant les zones abandonnées (absence d'entretien, menaces de dégradation notamment du patrimoine bâti).

Échanger et discuter

Vous pouvez débattre de la valeur du patrimoine :

Échanges sur la valeur des éléments du patrimoine pour soi, pour les autres, en commun : valeur affective, esthétique, identitaire (reconnaissance, lien social, citoyenneté, etc.).

En discutant de la vitalité de certains éléments (de par leur fonction actuelle économique, sociale ou symbolique forte) et, *a contrario*, du patrimoine « éteint » (momentanément ?) ou abandonné totalement.

En discutant de la valeur des aménagements existants et de leur intégration : améliorations de l'existant, réaffectations, aménagements touristiques ou culturels, etc.

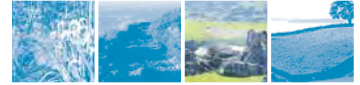
En discutant de la pertinence des projets de développement touristique par rapport aux ancrages identitaires.

Échanges sur les visions passéistes et folkloriques du patrimoine, les dangers d'un repli identitaire, de la recherche d'un « refuge compensatoire » ou, au contraire, sur la modernité de son adéquation au développement local, de sa nécessaire ouverture à la dimension interculturelle.



Porte peinte, Aude, France





LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU PATRIMOINE

Lire un paysage

Recenser le patrimoine rural de sa région ou de son terroir commence par la lecture du paysage que l'on a devant les yeux. Il vous faudra donc relever les divers éléments le composant, les localiser, les dater, pour les étudier ensuite en vous aidant des différentes fiches du chapitre. Vous prendrez soin de caractériser les relations qu'ils entretiennent entre eux et d'examiner comment ils se sont structurés – et se structurent encore – pour former un ensemble cohérent : comment, par exemple, concilier la coexistence des cultures et des animaux sur un même territoire ? Cette approche devrait faciliter votre diagnostic et vous permettre de mieux cerner les actions possibles en termes de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

Ferme dans la région de Sienne, Toscane, Italie

L'organisation de l'espace

Il s'agit des éléments qui structurent un paysage et en distinguent les grandes divisions : l'espace cultivé, pastoral, forestier, aquatique, bâti (du village à l'habitat dispersé).

Les paysages agraires

Il s'agit de la manière dont les activités agricoles façonnent le paysage : les champs ouverts, les bocages, les marais, les terrasses, les vignobles, les paysages de montagne.

Les repères

Il s'agit des témoins de la présence humaine : les marques et points de repère, les adductions d'eau, les constructions religieuses, les constructions commémoratives et les aménagements de protection contre les risques naturels.

Les voies de communication

Il s'agit de tout ce qui concourt à établir les liens dans une communauté spécifique et entre les diverses communautés du paysage étudiées : les voies et chemins, les voies de navigation, les voies ferrées.





➤ L'ORGANISATION DE L'ESPACE

Vue large d'un paysage. Les diverses activités se répartissent dans l'espace selon des contraintes liées au milieu (relief, climat, nature des sols, par exemple) et des critères culturels : aux mêmes contraintes ne correspondent pas toujours les mêmes réponses. Certains paysages, anciens ou récents, présentent une physionomie homogène. D'autres sont en mutation et juxtaposent sur le même espace les traces visibles des activités traditionnelles ou des nouveaux usages de la campagne.

Éléments d'appréciation

L'espace cultivé

Comment est-il formé (champs ouverts, bocages, terrasses...) ? Comment les parcelles sont-elles disposées entre elles (en lanières, en « parts de tarte », etc.) ? Les champs sont-ils enclos et comment ? Comment accède-t-on aux parcelles ?

L'espace d'élevage

Sur quelles zones l'élevage se pratique-t-il (prairies, parcours...) ? Y a-t-il plusieurs espaces distincts ? Varient-ils en fonction des saisons ? Comment ces zones sont-elles délimitées ? Y trouve-t-on des installations permanentes (jasseries, abris de bergers, etc.) ?

L'espace forestier

Où et comment l'espace boisé est-il réparti sur le territoire ? De quels types de boisements s'agit-il (forêts, bois, bosquets...) ; quelles sont les essences dominantes ? Comment ces boisements sont-ils menés (futaie, taillis, taillis sous futaie, etc.) et qui en assure la gestion (forêts privées, domaniales) ? Les habitants jouissent-ils de droits particuliers (droits d'affouage, etc.) ?

L'espace aquatique

Où l'eau est-elle présente (rivières, lacs, étangs...) ? Ces étendues sont-elles créées ou aménagées par l'homme ? Comment et pourquoi ?

L'espace bâti

Comment le bâti est-il implanté (village, hameaux, habitat dispersé, etc.), où et pourquoi ? Que constate-t-on en comparant avec les types anciens et leur répartition dans le passé (voir cadastre ancien) ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier la cohérence du paysage, les relations qu'entretiennent entre eux ses différents éléments constitutifs, les permanences et les mutations en cours, en essayant de voir dans quelle mesure il peut encore servir de cadre aux aménagements et transformations à venir.

> POINTS NÉGATIFS

L'absence de maîtrise de l'espace (mitage, urbanisation anarchique, boisements « en timbre-poste », friches...), l'absence d'harmonisation des éléments bâtis et de proportionnalité, décharges...
Essayer de prévoir l'évolution possible à long terme selon les tendances identifiées.

➤ LES PAYSAGES AGRAIRES

Éléments d'appréciation

Les champs ouverts

Sont-ils caractéristiques du paysage régional ? A quels types de culture sont-ils destinés ? Comment les limites des champs et entre parcelles sont-elles matérialisées ? Certains chemins ont-ils disparu, été réaménagés, créés ? Pourquoi ?

Le bocage

Comment se présente-t-il (relief, taille des parcelles, « maillage », part des cultures et des prairies, etc.) ? Comment les haies sont-elles constituées (têtards, arbrisseaux...) ? Quel a été l'impact du remembrement sur le bocage ?

Les marais

Présente-t-il plusieurs zones spécifiques (marais sec, marais mouillé, prairies temporaires, etc.) ? Est-il encore exploité ? Par des pratiques collectives ?

Les terrasses

Pourquoi ont-elles été aménagées ? A quelle époque ? Pour quelles cultures ? Quelles sont leurs caractéristiques (construction, pente des planches, irriguées et/ou drainées...) ?

Le vignoble

Quelle est sa part dans le paysage ? Depuis quand ? Quelle végétation l'accompagne (rosiers, osier...) ? Pour quel usage ?

Le paysage de montagne

Comment les différents éléments du bâti sont-ils implantés par rapport aux risques naturels ? Quelles sont les caractéristiques de la flore et de la faune montagnardes, tant naturelles que domestiques ? Quels types de problème cela pose-t-il ?



Champs cultivés, Malte

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Ce sont les éléments constitutifs des paysages agraires qui contribuent à la diversité sous toutes ses formes (biodiversité, diversité culturelle, paysagère), mais aussi ceux qui les entretiennent (agriculteurs).

> POINTS NÉGATIFS

Les pratiques anciennes aujourd'hui dépassées, les nouveaux usages de la campagne. Étudier les causes d'abandon des paysages agraires et la possibilité de leur trouver une nouvelle vocation, ainsi que le poids respectif des agriculteurs et des nouveaux usagers en matière d'entretien de ces espaces.



➤ LES VOIES DE COMMUNICATION

Éléments d'appréciation

Les voies et chemins

Comment s'organise le réseau local des routes et chemins, et selon quelle hiérarchie (nationale, départementale, vicinale, accès aux parcelles...) ? Est-il aussi dense que par le passé ? Pourquoi ? Présente-t-il certaines particularités (chemins creux, corniches, drailles...) ? Par quoi sont-ils bordés (talus, arbres, clôtures...) ? Certains sont-ils remarquables (voie romaine, route pavée...) ? Quelle est leur histoire ? Dans quel état sont-ils aujourd'hui ? Font-ils l'objet d'une protection particulière ?

Les voies de navigation

La rivière est-elle navigable ? Aménagée (bétonnage des rives, ouvrages d'art) ? Utilisée, et à quelles fins ? Quand le canal a-t-il été construit et à quelles fins ? Est-il aménagé (écluses, port, ponts...) ? Est-il encore utilisé, par qui et pourquoi ? En quel état se trouve le chemin de halage ?

Les voies ferrées

Les voies ferrées s'accompagnent-elles d'ouvrages d'art et de bâtiments (tunnels, ponts, viaducs, gares, maisons de garde-barrière...) ? De quand datent-ils ? Qui les a construits ? Y a-t-il d'anciennes voies désaffectées ? D'anciens équipements ? Que sont-ils devenus ? Pourquoi ont-ils cessé leur activité ?



Ecluse

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Leur entretien régulier, le souci de leur insertion dans le paysage. Les voiries anciennes peuvent trouver aujourd'hui une vocation nouvelle grâce au tourisme et aux loisirs.

> POINTS NÉGATIFS

Les équipements standardisés, mal intégrés, la signalétique inutile (publicité). Distinguer les chemins qui ne mènent plus nulle part (chemins de desserte d'anciennes parcelles), les chemins en boucle (promenade) et les chemins de communication. S'interroger sur les causes de leur abandon et leur potentiel de revitalisation.

➤ LES AMÉNAGEMENTS DE PROXIMITÉ

Éléments d'appréciation

Les marques et les points de repère

Quels sont les éléments de repère (bornes, amers, clochers, silos...) ? Comment marquait-on les abords d'une ferme, les croisements de routes et de chemins, les limites de propriété ou de parcelles... ? Quels sont les arbres caractéristiques des cimetières, des grandes demeures, des bords de route ?

L'adduction d'eau

D'où provient l'eau – d'alimentation ou d'arrosage – de la commune ? Existe-t-il des ouvrages liés à son transport ou sa distribution (aqueducs, châteaux d'eau, rigoles, martelières...) ? Quels sont les sources, fontaines ou puits encore présents sur le territoire ? Dans quel état sont-ils ?

Les constructions religieuses

Quels sont les petits monuments religieux ? Où sont-ils situés ? Où est situé le cimetière ? Y a-t-il des tombeaux isolés ? Pourquoi ? Quelles sont les raisons des constructions des calvaires et croix (remerciements, croix de mission...) ?



Eglise, région de Yekhegnadzor, Arménie

Les témoins commémoratifs

Quels sont les monuments commémoratifs (statues, plaques, monuments aux morts, ex-voto, graffiti...) ? Quels sont les événements marquants illustrant l'histoire de la commune ?

Les risques naturels

Comment la communauté s'organisait-elle pour lutter contre les risques naturels : veilles, corvées, constructions isolées (greniers, granges), etc. Quels étaient – et quels sont – les équipements spécifiques destinés à se protéger contre ces risques ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Certains équipements présentent des caractéristiques régionales bien marquées. Toutefois leur fonction, ancienne ou présente n'est pas toujours bien comprise, en particulier par les visiteurs. Ils peuvent pourtant donner lieu à une mise en scène ou une explication particulière.

> POINTS NÉGATIFS

L'absence d'entretien, la standardisation qui ne respecte pas les spécificités locales et banalise le paysage. Les équipements actuels, souvent considérés comme des « verrues », pourraient-ils redevenir des ouvrages d'art ?

Le bâti

Un bâtiment se définit comme une structure permanente composée de murs et d'un toit. Dans le monde rural, le château, la maison, la ferme, la grange, l'étable, l'usine, le lieu de culte en sont. Sa forme dépend souvent de sa destination mais est également fonction des moyens technologiques de l'époque, des matériaux régionaux, des contraintes du site, des traditions, des styles architecturaux régionaux, des manières locales d'habiter. En outre, les techniques de construction évoluant continuellement, elles apportent de précieux repères historiques. Mais le bâti, dans le monde rural, ne se limite pas au bâtiment. Il s'agit aussi des fontaines, lavoirs, halles, sites archéologiques, vestiges et murailles, tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, participe à la structuration de l'espace.



Atelier de réparation, Bosnie-Herzégovine



Le bâti collectif

Il s'agit des édifices qui jouent ou ont joué un rôle pour la collectivité : le bâti religieux, lieux de culte), le bâti officiel (les mairies et les écoles), le bâti commercial (les halles), le bâti communautaire (les fontaines et les lavoirs) et les équipements sportifs.

Les fermes et maisons d'habitation

Il s'agit des maisons de villages et des fermes (en tant que lieu d'habitation, élément central de l'exploitation agricole) de certains éléments d'architecture caractérisant ce bâti.

Le bâti artisanal et industriel

Il s'agit de tous les édifices et bâtiments qui abritent ou ont abrité des activités artisanales ou industrielles : les usines, les fabriques, les ateliers, les caves et les moulins.

Les bâtiments d'exploitation

Il s'agit de tous les bâtiments qui participent ou ont participé à l'exploitation agricole à l'exception du lieu d'habitation : granges, bâtiments d'élevage, pigeonniers, bâtiments éphémères.

Le bâti historique

Il s'agit des témoins du passé qui peuvent néanmoins toujours avoir une activité : les châteaux, les abbayes, les sites archéologiques, les ruines et vestiges, les murailles, les donjons et les tours.

➤ LE BÂTI HISTORIQUE

Éléments d'appréciation

Le château

Est-ce un château, un manoir, un châtelet, une maison forte, un logis, une maison de maître, etc. ? Quelle est sa place dans la collectivité ? Pour les communes environnantes ? Quelle a été son importance sociale et politique à différentes époques ? Qui y vivait ? Est-il encore habité ? Sa qualité architecturale est-elle remarquable ? A-t-il un style identifiable (médiéval, baroque, Renaissance, etc.) ? Peut-on reconstituer son évolution architecturale ?

L'abbaye

Quelle est la signification politique et spirituelle de son emplacement ? Quelle a été son importance dans la structuration du paysage agricole et urbain environnant ? Quel ordre monastique l'a édifiée ? Est-ce le même qui y vit encore ? Quelle comparaison peut-on faire entre son rayonnement passé et présent ? Quelle est aujourd'hui son activité (spirituelle, culturelle, artistique, économique) ? Quel est son rôle architectural (roman, gothique, autre) ?

Le site archéologique, le vestige

Quelles traces ont-ils laissées dans le paysage (ruine, tumulus, talus) ? Des objets ont-ils été trouvés (monnaies, silex, céramique) ? Connaît-on la nature du site (habitat, oppidum, nécropole, site industriel...) ? Quels récits y sont liés ? Connaît-on la période d'occupation du site ?

La muraille, le donjon, la tour

Est-il (elle) un vestige d'un ancien bâtiment, d'une délimitation ? Quelle était sa fonction passée ? A-t-il (elle) une valeur identitaire ?

Grenier à céréales sur pilotis en Galice, Espagne



Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier les éléments valorisants le site, la qualité des diverses restaurations, la mise en valeur touristique existante ou envisageable, l'utilité sociale actuelle, l'aménagement des abords réalisés, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Référencer l'absence d'entretien, l'ensemble des pollutions (environnementales, visuelles, sonores, esthétiques) empêchant la jouissance normale du site, la dévalorisation du site suite à une transformation récente ou passée du fait d'une modification d'activité, etc.



➤ LA FERME ET LA MAISON D'HABITATION

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

Quelles sont les caractéristiques de son architecture ? Est-elle la somme de plusieurs époques ? Si oui, peut-on reconstituer son évolution architecturale ? Les éléments d'architecture ont-ils une fonction utilitaire, une signification sociale ou religieuse ou ont-ils une fonction ostentatoire ? Ont-ils évolué au cours du temps ? Sont-ils encore utilisés aujourd'hui ? Si non, pourquoi (nouvelles techniques plus performantes ou économiques) ? La ferme ou la maison sont-elles typiques de la région ? Quels sont les matériaux utilisés ? Sont-ils traditionnels ? D'où viennent-ils ? Quel est son état de conservation ? Que peut-on dire de leurs emplacements ?

La ferme

Est-elle une maison-bloc ou possède-t-elle une cour ? Cette cour est-elle ouverte ou fermée ? La ferme est-elle encore en activité ? Si non, qu'est-elle devenue (maison d'habitation, résidence secondaire, autres destinations) ? Est-elle abandonnée ? Si oui, dans quel état se trouve-t-elle ?

La maison de village

Quelle est son organisation et sa forme ? Les maisons sont-elles agglomérées ? Existe-t-il des maisons fortes ? Pourquoi (raison esthétique, fonctionnelle, économique, sociale, etc.) ? Qui y habitait ? Quelle était sa destination principale ? Et aujourd'hui ?



Détail d'une maison à colombages, France

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Prendre en compte l'activité encore présente dans les maisons et les fermes, la préservation de l'architecture traditionnelle, l'existence d'un savoir-faire en matière d'architecture locale, la préservation environnementale des sites, l'investissement de la population dans cette préservation, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Étudier l'abandon du bâti régional, mais aussi l'absence de référence dans les nouvelles constructions, l'absence d'intérêt des populations locales, l'oubli d'un savoir-faire spécifique, les nuisances environnementales, etc.

➤ LES BÂTIMENTS D'EXPLOITATION AGRICOLE

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

Quelles sont les caractéristiques de leur architecture ? Est-elle la somme de plusieurs époques ? Si oui, peut-on reconstituer son évolution architecturale ? Les éléments d'architecture ont-ils une fonction utilitaire, une signification sociale ou religieuse ou ont-ils une fonction décorative ? Ont-ils évolué au cours du temps ? Sont-ils encore utilisés aujourd'hui ? Si non, pourquoi (nouvelles techniques plus performantes ou économiques) ? Le bâtiment est-il caractéristique de la région ? Quels sont les matériaux utilisés ? Sont-ils traditionnels ? D'où viennent-ils ? Quel est son état de conservation ? Que peut-on dire de son emplacement ?

La grange

Appartient-elle à une ferme ou à une communauté plus large ?

Le bâtiment d'élevage

Quel animal abrite-t-il ? Sa forme est-elle caractéristique de sa destination ? A-t-il été construit spécialement ou a-t-il été récupéré pour servir à élever des animaux ?

Le pigeonnier

Où est-il situé ? Dans un château ? Dans une ferme ? En pleine campagne ? Pourquoi ? A quoi sert-il aujourd'hui ? Quel était son rôle ? Est-il encore utilisé pour récupérer la fiente de pigeon ? Pour quel usage ? Quelle est sa forme (ronde, carrée, octogonale, pigeonnier-porche) ?

Le bâtiment éphémère

Se trouve-t-il toujours en place alors qu'il devrait être détruit ? Quel est l'usage spécifique de ce bâtiment ? Est-il encore reconstruit ?



Ferme traditionnelle, Finlande

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier l'état des bâtiments et des éléments d'architecture, leur adéquation avec le style régional, leur fonction actuelle, leur rénovation ou réhabilitation, la qualité de celles-ci, etc.

> POINTS NÉGATIFS

La dégradation des bâtiments et des éléments d'architecture est à prendre en compte, ainsi que leur piètre qualité architecturale ou leur absence de style (bâtiments préfabriqués, par exemple), la juxtaposition de bâtiments hétéroclites, la nuisance visuelle que cela occasionne, leur abandon ou l'absence de tout entretien, etc.



➤ LE BÂTI ARTISANAL ET INDUSTRIEL

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

A quelle époque le bâtiment a-t-il été édifié ? A quoi cela correspondait-il en terme de développement économique (national, régional, local) ? Quels étaient les produits fabriqués à l'origine ? Est-ce que ce sont les mêmes aujourd'hui et si non, pourquoi ? Est-ce que ce sont des produits locaux ? Quelle a été son importance socio-économique ? Et aujourd'hui ? Son activité a-t-elle disparu ? Ce qui y était fabriqué l'est-il toujours dans la région, de manière industrielle ? L'architecture du bâtiment est-elle remarquable ? Quel est l'état de conservation du bâtiment ? Le bâtiment a-t-il été transformé et quelle est son activité actuelle (commerciale, touristique, socioculturelle, etc.) ?



Bâtiment de ferme

Evaluation



> POINTS POSITIFS

En premier lieu, étudier l'activité économique et commerciale encore présente, ses conséquences sur le maintien de la population locale, les qualités architecturales de ce bâti, et ensuite les mesures prises pour le sauvegarder, les initiatives pour assurer la continuation d'une activité, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Évaluer l'impact de la fermeture de ces lieux de production sur la population et la désertification de la région, l'absence de préservation de ce bâti, les nuisances environnementales (dont celles qui pourraient être les conséquences de l'activité autrefois existante), etc.

➤ LE BÂTI COLLECTIF

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

L'architecture du bâtiment est-elle remarquable du style de la région ? Le bâtiment est-il encore en fonction et si oui, quelle est-elle ? A-t-elle changé au cours du temps ? Où est situé le bâtiment dans le village ? Pourquoi ? Quels sont les matériaux utilisés ? Sont-ils traditionnels de la région ou du terroir ? D'où viennent-ils ?

Le bâti religieux

Ce bâtiment a-t-il toujours été de nature religieuse ? A-t-il été détourné de sa vocation première ? Le bâtiment a-t-il un style identifiable (roman, gothique, autre) ? De quand date-t-il ? Est-il aujourd'hui disproportionnée par rapport à l'importance du village ? Existe-t-il d'autres bâtis et éléments d'architecture à vocation religieuse ?

Le bâtiment officiel

A-t-il un style identifiable ? Pourquoi ? Abrite-t-il plusieurs activités (mairie, poste, école, etc.) ?

Le bâti commercial (la halle)

De quand date-t-il ? A quoi servait-il ? Quelle était son importance socio-économique ? L'a-t-il conservé ? A-t-il été réhabilité ou rénové ? Est-il indépendant ou accolé à d'autres bâtiments ?

Le bâti communautaire (fontaine, lavoir, etc.)

Quel était son rôle communautaire ? Quelle est son histoire ?

L'équipement sportif

Y pratique-t-on toujours un sport ? Si oui, lequel ? A-t-il un rôle identitaire ? Le sport pratiqué fait-il partie de la culture régionale ou locale ?



Château de Frederiksborg, Danemark

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Les éléments qui valorisent un site sont la qualité architecturale et celle des éventuelles restaurations, la mise en valeur touristique, l'utilité sociale et économique actuelle, l'aménagement des abords réalisés, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Les points négatifs se résument à l'absence d'entretien, l'ensemble des pollutions (environnementales, visuelles, sonores) empêchant la jouissance normale du site, la dévalorisation du site suite à une transformation récente ou passée du fait d'une activité nouvelle ayant affecté son intérêt, etc.



Descente en pirogue de la Rivière Sella, Asturies, Espagne

L'espace privé

La notion d'espace privé recouvre la vie privée, c'est-à-dire la vie de famille, son organisation et la sociabilité, c'est-à-dire les relations de la cellule familiale (ou de l'individu) avec les personnes qui vivent autour et qui constituent, par exemple, le voisinage.

Vie privée

Il s'agit de la vie familiale, de la mémoire familiale, de l'espace privé, des jardins, de tout ce qui participe ou a participé de la vie familiale. Dans la mémoire familiale, on inclut les objets qui peuvent s'y rapporter en tant que témoignage de l'histoire de la famille (par exemple, le mobilier).

Sociabilité

Il s'agit des familles élargies (frères, sœurs, cousins, cousines, parents), du voisinage, des rencontres, de tout ce qui participe ou a participé des relations entre l'individu ou la famille avec son environnement social proche.

La mémoire familiale

Quels sont les moments forts de la mémoire familiale ? Quels sont les rites, rythmes et fêtes entourant la naissance, le mariage ou le décès d'un membre de la famille ? Quels sont les objets porteurs de la mémoire familiale (mobilier, vêtements, bibelots, photos, documents divers, etc.) ? Comment se transmet la mémoire familiale ?

L'espace privé

Existe-t-il des lieux ou des moments de réunion (tel les repas) incontournables ? La distribution de la maison indique-t-elle des

espaces spécifiques hommes, femmes, enfants ? Quelle pièce est le lieu convivial privilégié ? La distribution des pièces a-t-elle été modifiée pour s'adapter au mode de vie actuel ? Est-ce que des parents ou des employés partagent la vie familiale ?

Le jardin

A quoi sert-il (jardin d'agrément, potager, combinaison des deux) ? Qui s'en occupe ? Et autrefois ? Par qui sont consommés les produits du jardin (famille, famille élargie, voisinage, etc.) ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Il faut prendre en compte la vitalité de la vie familiale, l'importance de la mémoire et sa transmission dans la famille, la convivialité familiale de la maison, l'utilisation du jardin comme lieu communautaire, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Pour évaluer les points négatifs, étudier l'absence ou le délitement des liens familiaux, la transmission de la mémoire familiale ou son oubli, etc.

➤ VIE PRIVÉE

Éléments d'appréciation

La vie familiale

Quelle est la place de chacun dans la famille ? Qui vit sous le même toit ? Cela a-t-il un rapport avec des traditions régionales ou locales ? Quelle est la distribution des tâches à l'intérieur d'une famille ?

A-t-elle évolué ? Quels sont les moments importants de la vie familiale ? Qui y participe (dans la journée, la semaine, l'année...) ? Les rites familiaux ont-ils un enracinement profond ? Comment ont-ils évolué ?



➤ SOCIABILITÉ

Éléments d'appréciation



Sorties familiales

La famille élargie

Des membres de la famille élargie habitent-ils la même agglomération (frères, sœurs, grands-parents, cousins, cousines) ? Est-ce un choix, une coutume ou la conséquence des héritages ? Existe-t-il une entraide privilégiée ?

Le voisinage

Existe-t-il des liens privilégiés avec les voisins proches ? Existe-t-il une entraide professionnelle ? Les enfants forment-ils un groupe ?

Les rencontres

Comment se font les rencontres ? Les salutations ont-elles un caractère local particulier ? Les invitations concernent-elles essentiellement la famille, les amis, les voisins ? Les fêtes traditionnelles sont-elles l'occasion privilégiée de se recevoir ?



Chasse et pêche

Pratique-t-on encore la chasse et/ou la pêche ? Pourquoi ? Qui participe à cette activité ? Pourquoi ? A-t-elle un lien identitaire fort ? Pourquoi ? Participe-t-elle de l'entretien du paysage agraire ? Pourquoi ? Participe-t-elle du maintien sur place d'une population grâce à son caractère de lien communautaire ? Est-elle contestée par une partie de la population locale ? Pourquoi ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

La vitalité des liens unissant les différents cercles relationnels entre eux et à l'intérieur de ceux-ci, la permanence de ces liens dans le temps, leur signification peuvent être considérés comme des points positifs.

> POINTS NÉGATIFS

L'absence ou la disparition progressive des liens communautaires entre les différents cercles relationnels, l'influence sur la vie sociale, sur l'isolement des familles, des personnes seules et/ou âgées sont les aspects marquants d'une faible sociabilité.

Agriculture et pêche

En matière de patrimoine rural, l'agriculture et la pêche sont deux activités essentielles autour desquelles beaucoup d'autres se sont structurées.

Les pratiques de culture

Il s'agit de tous les moyens mis en œuvre par l'homme pour domestiquer la terre, la travailler et en tirer le meilleur parti : la traction animale, le matériel et l'outillage, les techniques de culture, ainsi que l'organisation du travail.

L'élevage et ses pratiques

Il s'agit de l'ensemble des élevages pratiqués sur le territoire et des techniques appropriées : les animaux, les techniques d'élevage, d'alimentation, et de production.

Les cultures

Il s'agit de l'ensemble des cultures que l'on trouve sur le territoire rural : les céréales et fourrages, les cultures industrielles, les légumes, fruits et fleurs, la vigne, la sylviculture (l'entretien et l'exploitation des forêts).

La pêche sur le littoral

Il s'agit des espèces, des types de pêche, des engins, de l'aquaculture, de l'ensemble des caractéristiques de la pêche maritime pratiquée sur le littoral et des techniques appropriées mises en œuvre et utilisées mais aussi des élevages de poissons, crustacés et coquillages par le biais de l'aquaculture et de la conchyliculture.

La pêche en eau douce

Il s'agit des pratiques et techniques de la pêche dans les rivières, lacs et autres plans d'eau douce en tant qu'activité professionnelle et des techniques appropriées mises en œuvre et utilisées ainsi que de l'élevage d'espèces particulières.



Bâteaux de pêche, Malte



➤ LES CULTURES

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

Depuis quand existent-elles ? Pourquoi certaines ont-elles été abandonnées, depuis quand ? Quelle culture est/était dominante ?

Les céréales et les fourrages

Quels étaient les fourrages et céréales cultivés autrefois ? Et quelle était leur destination ? Et aujourd'hui ? Quelles sont les surfaces emblavées ? Est-ce qu'il y a des terres en jachère ? Dans quelles proportions ? Pourquoi ?

Les cultures industrielles (betterave, houblon, tournesol, canne à sucre, chanvre, lin...)

Quelle est leur proportion dans l'économie agricole locale ? A quelles transformations sont-elles destinées ?

Les légumes, fruits et fleurs

Les cultures maraîchères sont-elles faites en pleine terre ou en serre ? Parmi les fruits cultivés, des variétés anciennes ont-elles disparu, pourquoi ? Pour quel usage les fleurs sont-elles cultivées (essence, fleurs coupées...) ?

La vigne

Si la vigne n'est pas cultivée dans votre région, l'était-elle autrefois ? Quelle place occupe la vigne dans la production locale ? Comment sont répartis les cépages selon les sols et leur exposition ?

La sylviculture

Quelles sont les essences cultivées ? Depuis quand ? Quels sont les produits de la sylviculture (résine, liège...) ? A quel usage est destiné le bois coupé ? Qu'en était-il autrefois ? Pratique-t-on la coupe sélective ou la coupe à blanc ? Comment le bois est-il abattu, débité ou débardé ?



Vignoble

Evaluation



> POINTS POSITIFS

La diversification des cultures ou l'importance d'une monoculture s'appuyant sur des pratiques agricoles patrimoniales.

> POINTS NÉGATIFS

Le lent déclin de l'activité agricole qui a pour conséquence : l'abandon des champs, la disparition de certaines cultures emblématiques, etc.

➤ LES PRATIQUES DE CULTURES

Éléments d'appréciation

La traction animale

La traction animale a-t-elle été ré-introduite ? Pour quelles tâches particulières les animaux sont-ils utilisés ? Quels étaient les animaux employés dans le passé ? Pour quelle activité ? Quel était le matériel nécessaire à leur emploi (joug, collier...) ? Quels métiers y étaient associés (maréchal-ferrant, bourrelier...)?

Le matériel et l'outillage

A quelle époque le tracteur a-t-il été introduit ? Quel est le gros matériel utilisé (moissonneuse, lieuse, batteuse...) ? Quel était-il autrefois (charrue, herse, semoir...) ? Qu'est devenu ce matériel traditionnel ? Selon les cultures, est-il fait usage d'outils spécifiques (par ex. : pour la vigne) ? Lesquels ?

Les techniques de culture

Quelle est l'influence du climat dans les pratiques de culture ? La préparation du sol a-t-elle une spécificité répondant à sa nature ? Pratique-t-on l'irrigation ou l'arrosage ? Quels sont les modes de récolte ? Où les productions sont-elles conservées (silo, séchoir...)?

L'organisation du travail

Le travail est-il effectué individuellement ou en groupe ? Comment est-il réparti entre les membres actifs de l'exploitation (mari, femme, employé) ? Quand il est effectué collectivement, quelle est la composition de ce groupe de travail ? Quelle est l'influence du travail collectif sur la vie communautaire (par ex. : fêtes de fin de travaux) ? Qu'en était-il autrefois ?

Culture de l'osier en bassins



Evaluation



> POINTS POSITIFS

C'est dans la modernité des pratiques de culture, leur adéquation avec des pratiques traditionnelles et avec l'environnement, leur incidence sur le développement de l'agriculture que vous évaluez les points positifs.

> POINTS NÉGATIFS

Le retard technologique des pratiques de culture, l'abandon dommageable des pratiques traditionnelles, les effets néfastes des pratiques sur l'environnement, peuvent être des points négatifs notables.



➤ L'ÉLEVAGE

Éléments d'appréciation

Les animaux

Quelles sont les races traditionnelles, les races réintroduites ? Pourquoi et depuis quand ? Quel est l'animal représentatif de votre région ? Est-ce qu'il y a des élevages particuliers ? Élève-t-on des animaux destinés à entretenir les terres non cultivées ?



Vaches de race Highland, Morvan, France

Les techniques d'élevage

Quelles sont les pratiques de reproduction ? Sont-elles sélectives ? Certaines races ont-elles été génétiquement améliorées ? Quel est le but et le résultat de ces améliorations ? Comment se déroulent les naissances ? Les jeunes sont-ils élevés avec les mères ? Est-ce qu'il y a des déplacements ? Comment se font-ils ? Sont-ils quotidiens ou saisonniers ? Les animaux portent-ils des signes distinctifs (cloches et autres) ? Est-ce qu'il y a des concours et des comices ? Pour tous ces aspects de l'élevage, qu'est-ce qui a changé par rapport au passé ?

L'alimentation

Quelle est l'alimentation ? D'où provient-elle ? A quel rythme est-elle distribuée ? Quelle est l'influence de cette alimentation sur la qualité des produits ? Quelle différence avec le passé ?

La production

Quels sont les produits issus directement de l'élevage (viande, lait, œufs...) ? Quels sont les modes de commercialisation des produits de la ferme ? Certains sont-ils encore transformés sur place (beurre, fromage...) ? Et si oui, par qui, comment et avec quel matériel ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier le travail effectué pour conserver la spécificité des races locales, l'élaboration de nouvelles races plus performantes dans le respect d'un élevage de qualité et son insertion dans la région, etc.

> POINTS NÉGATIFS

L'abandon des espèces et races locales, l'introduction anarchique d'espèces et de races pouvant aboutir à un appauvrissement de la qualité du cheptel, ainsi que certaines pratiques intensives d'élevage pouvant nuire à la qualité.

➤ LA PÊCHE EN EAU DOUCE

Éléments d'appréciation

Les poissons

Où les trouve-t-on (rivière, étang...) ? S'agit-il d'alevins relâchés ? Quelle est l'espèce la plus répandue ? Certaines espèces ont-elles disparu ? Depuis quand et pourquoi ? De nouvelles espèces se sont-elles acclimatées dans les eaux du territoire ? Est-ce qu'il y a des écrevisses ? Si non, pour quelles raisons ont-elles disparu ?

Les pratiques

Quels sont les aménagements permanents qui facilitent la pêche (pontons, cabanes, parcours...) ? Depuis quand ont-ils été aménagés ? Quel est le type de pêche le plus pratiqué ? En quelle occasion se déroule la pêche collective ? Et quel est son but ? Est-ce qu'il y a des concours ? Des records de pêche ont-ils été établis (quantité, taille des poissons...) ?

Les techniques

Quels sont les engins en usage (lignes, filets, balances...) ? Leur utilisation est (était)-elle liée à une activité professionnelle ? Quels sont les appâts employés (vers, insectes, artifices...) ? Est-ce qu'il subsiste une technique de pêche spécifique ? Est-ce que la pêche se pratique en barque ? Si oui, celle-ci a-t-elle une forme particulière ?

La pisciculture

Est-ce qu'il y a des élevages de poissons ? Depuis quand ? Où sont-ils installés ? Et pourquoi ? Quelles espèces y trouve-t-on ? Dans quel but pratique-t-on l'élevage (repeuplement, consommation...) ?

Barque, Ukraine



Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier les pratiques de pêche respectant l'écosystème et l'environnement, la qualité des élevages et leurs conséquences sur les habitudes alimentaires et autres.

> POINTS NÉGATIFS

Étudier les pratiques anarchiques pouvant avoir des effets néfastes sur le milieu aquatique.



➤ LA PÊCHE SUR LE LITTORAL

Éléments d'appréciation

Les poissons, coquillages et crustacés

Quelles sont les espèces de poissons communément présentes dans les eaux du littoral ? Leur présence est-elle permanente ou saisonnière ? Quels sont les coquillages (bigorneaux, couteaux, moules...) ? Et quels sont les crustacés (crevettes, étrilles...) ? Certaines espèces sont-elles devenues rares ?

Les types de pêche

Quelles sont les espèces pêchées ou ramassées (poisson, coquillages, crustacés) ? Quel est le but de cette activité (loisir, alimentation, commercialisation...) ? Qu'en était-il autrefois ? Est-ce qu'il y a des moments de pêche privilégiés dans l'année ? Pratique-t-on la collecte de végétaux marins (algues, varech...) ? Pourquoi ?

Les engins

Quels sont les engins utilisés pour la pêche (lignes, filets...) ? Est-ce qu'il y a des installations fixes ? A quel type de pêche correspondent-elles ? Avec quel matériel pratique-t-on le ramassage ? Qu'en était-il dans le passé ?

L'aquaculture

Quelles sont les espèces de poissons élevées (bar, daurade, turbot...) ? Quelle forme prennent ces élevages (bassins, cages en mer...) ? Quelles sont les contraintes de leur entretien ? Pratique-t-on la conchyliculture ? Et depuis quand ? Quels sont les coquillages privilégiés (huîtres, palourdes, moules...) ? Où se trouvent les parcs ? Pour quelles raisons ? Est-ce qu'il y a des élevages de crustacés (par ex. : homards) ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Examiner comment l'enracinement de la pêche, de l'aquaculture et de leurs pratiques sont une réalité économique et comment elles participent par là même de la mémoire collective.

> POINTS NÉGATIFS

Il s'agit d'étudier le lent abandon d'une activité de pêche dans la région, ses raisons et conséquences directes et indirectes.

L'alimentation

L'alimentation concerne tout autant les habitudes alimentaires que les produits régionaux et du terroir commercialisés et/ou participant de la renommée du territoire étudié.

Les aliments de la région

Il s'agit des aliments qui sont cultivés, élevés, pêchés, cueillis et consommés sur place ou dans d'autres régions, d'autres pays: la viande, les fruits et légumes, la boisson, le pain et la confiserie, les poissons et crustacés ainsi que les produits de la cueillette.

Les produits emblématiques

Il s'agit souvent des produits en voie de disparition, commercialisés et issus de la sphère familiale. Ce sont par là même des produits régionaux traditionnels qui même s'ils ne sont plus souvent consommés, car en voie de disparition, ont une valeur identitaire.

Les recettes traditionnelles

Ces recettes sont régionales ainsi que leurs modes de préparation ou les occasions pour lesquelles on les prépare mais leur diffusion peut dépasser le niveau local.

L'alimentation traditionnelle

Il s'agit des habitudes alimentaires; préparation, modes de consommation, manières de table.



Variétés de pains



➤ LES ALIMENTS DE LA RÉGION

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

Noter le mot qui désigne la variété, l'espèce ou la race. Le produit est-il présent uniquement dans la région ? Est-il représentatif de l'alimentation de la population ? Comment est-il consommé ? Quotidiennement, couramment, rarement, uniquement lors d'occasions particulières (lesquelles) ? Pourquoi ? Rentre-t-il dans la composition de recettes traditionnelles ? Y a-t-il une histoire liée au produit ?

La viande

L'animal est-il élevé uniquement dans la région ? L'espèce ou la race sont-elles présentes uniquement dans la région ? Ont-elles été introduites à une époque particulière ? Pourquoi ?

Les fruits et légumes

Sont-ils cultivés uniquement dans la région ? Depuis quand sont-ils produits ? Ont-ils été introduits à une époque particulière ? Pourquoi ?



Courges

La boisson

Est-elle fabriquée artisanalement ou industriellement ? A-t-elle une histoire ? Laquelle ? Existe-t-il des techniques, des savoir-faire particuliers ?

Le pain et la confiserie

Sont-ils fabriqués artisanalement ?

Le poisson et le crustacé

Comment sont-ils pêchés ou élevés ?

Le produit de la cueillette

Où est-il cueilli et comment ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

On peut se procurer facilement ces produits, leur prix est accessible, leur qualité et les efforts qui sont réalisés pour les améliorer sont particulièrement notables.

> POINTS NÉGATIFS

L'abandon progressif de leur consommation. La raison pour laquelle les populations s'en détournent sont les premiers points négatifs à étudier.

➤ LES PRODUITS EMBLÉMATIQUES

Éléments d'appréciation

Questionnement commun

Quelle est la notoriété du produit dans la région de production ? Ailleurs ?

Le produit en voie de disparition

Pourquoi est-il en voie de disparition (mode de vie différent, élévation du niveau de vie, changement de goût de la population, disparition de la plupart des producteurs, etc.) ? Qui le fabrique encore ? S'agit-il des producteurs traditionnels ou de nouveaux venus passionnés ? Est-il fabriqué de la même manière qu'autrefois ou a-t-il été adapté pour convenir au goût actuel ? Où et comment est-il commercialisé ? Y a-t-il des mesures de sauvegarde ou de relance qui sont prises en sa faveur ?

Le produit commercialisé

Qui le fabrique ? Est-ce une industrie locale ou un grand groupe, voire une multinationale agro-alimentaire ? Le trouve-t-on uniquement dans la région ? Sa composition a-t-elle évolué au cours du temps ? Si oui, pourquoi ? Sa nature de produit emblématique en fait-il un produit cher ?

Le produit de la sphère familiale

Où est-il encore préparé ? Dans la sphère familiale ou par des artisans de métiers de bouche (pâtisseries, charcutiers-traiteurs) ? A-t-il encore un lien avec une tradition ? Si oui, laquelle ? Le mange-t-on essentiellement par goût ou pour respecter une tradition ? Sa composition a-t-elle évolué au cours du temps ? Si oui, pourquoi ?

Céréales, Parc national et naturel d'Eisenwuren, Autriche



Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier l'étendue des pratiques culinaires englobant ces produits emblématiques, l'attachement des populations concernées, les mesures prises pour valoriser leur consommation, l'existence de producteurs locaux dynamiques.

> POINTS NÉGATIFS

L'essentiel des points négatifs se résume au manque de soutien en faveur des producteurs locaux, le nombre infime de ces derniers qui ne permettra plus le maintien d'une production marchande.



➤ LES RECETTES TRADITIONNELLES

Éléments d'appréciation

La recette

Est-elle régionale ou locale ? Est-elle une variante d'une recette adaptée d'une autre région ? Est-elle encore préparée ? Par qui ? Est-elle écrite ou se transmet-elle par tradition orale ? Est-elle identique partout ou varie-t-elle en fonction des terroirs ? Est-elle connue de tous ou seulement d'initiés ou de professionnels ? A-t-elle évolué au cours du temps ? Quelles sont les raisons de cette évolution ? Est-elle aussi préparée par l'industrie agroalimentaire ?

Les ingrédients

Viennent-ils de la région ? Sont-ils encore cultivés, élevés ou cueillis sur place ? Le sont-ils spécialement pour cette recette ? Ont-ils subi des transformations au cours du temps ? Sont-ils rares ? Pourquoi ? Cela valorise-t-il la recette ?

Le mode de préparation

Est-il encore largement répandu ou ne concerne-t-il qu'une partie de la population (personnes âgées) ou des professionnels ? Est-il le même qu'autrefois ou a-t-il évolué ? Si oui, pourquoi ? Est-il essentiellement en vigueur dans les restaurants ou plutôt dans la sphère familiale ? L'industrie agroalimentaire l'a-t-elle adapté pour une production de masse ?

L'occasion

Est-elle un repas festif familial ou une fête locale, régionale, nationale, etc. ? A-t-elle un caractère exceptionnel ou quotidien ? A-t-elle un lien avec l'histoire ? Est-ce une tradition bien établie ou s'agit-il d'une initiative commerciale, touristique, de mise en valeur du patrimoine ? Est-elle la raison essentielle de la préparation du plat ?

Crumble aux airelles



Evaluation



> POINTS POSITIFS

Prendre en compte la mise en valeur des traditions culinaires du territoire ou de la communauté choisies, l'importance de l'enracinement actuel, la mise en valeur des occasions, ainsi que la production locale des ingrédients.

> POINTS NÉGATIFS

Étudier l'oubli des traditions culinaires, la récupération de ces traditions comme alibi commercial ou culturel, l'utilisation de produits ne se trouvant pas originellement dans la composition des recettes, l'oubli des raisons de leur préparation par les populations concernées.

➤ L'ALIMENTATION TRADITIONNELLE

Éléments d'appréciation

L'aliment

Est-il typique de la région ? Est-il commercialisé partout ou uniquement dans certains lieux ? Quelle est la raison de sa consommation (vivrière, festive, autre) ? A-t-il subi des transformations au cours du temps ?

Le mode de consommation

Cet aliment est-il consommé nature ou accompagné de condiments, d'épices, de sauces, mélangés avec d'autres produits ? La consommation de cet aliment a-t-elle évolué au cours du temps ? Au cours de quel(s) repas cet aliment est-il consommé ? Pourquoi ? En a-t-il toujours été de même ? Existe-t-il un rituel particulier de consommation ? Si oui, pourquoi ? Le mode de distribution des différents morceaux répond-il à une habitude ?

Les manières de table

Quels sont les objets utilisés lors d'un repas normal ou festif ? Y en a-t-il de typiques de la région ou du terroir ? Dans quelle pièce mange-t-on, quotidiennement, pour une fête ? Quelle évolution avec le passé ? Existe-t-il des rituels alimentaires liés au repas festif ? Quelle est la décoration et l'ordonnancement de la table (Étudier ces points pour les repas quotidiens et les repas festifs) ? Qui participe au repas quotidien, au repas festif ? Quelle est la place des enfants, de la famille élargie et des invités ? Quelle évolution avec le passé ?

Les plantes médicinales

Sont-elles cultivées ou cueillies dans la région ? Qui les cultive ou les cueille, qui les commercialise ? Sont-elles encore utilisées ? Pourquoi ? Par qui ? Sont-elles associées à une pratique traditionnelle dans la région ?



Produits du terroir

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier la conservation des traditions en tant que pratiques vivantes, la pertinence de ces traditions, leur insertion dans l'époque actuelle, la valorisation d'un point de vue culturel, touristique, économique et communautaire.

> POINTS NÉGATIFS

Constater l'absence d'une alimentation traditionnelle propre à la région résultant de l'oubli, volontaire ou non, de cet aspect de son identité par les populations locales. Analyser la superficialité de pratiques soi-disant traditionnelles mais n'ayant comme existence qu'une base commerciale.



Artisanats et industries

Si le métier d'agriculteur fait tout naturellement partie de la vie rurale, cela semble moins évident pour les métiers de l'artisanat et de l'industrie. Pourtant, ils coexistent depuis toujours.

L'artisan fabriquait ce que l'agriculteur utilisait.

Puis, ce qu'il fallut produire en grande quantité a nécessité la création de grands ateliers, c'est-à-dire de fabriques ou d'usines.

Pour tous les métiers et savoir-faire étudiés, le questionnement proposé dans ce Guide reste d'ordre général. En réalité chaque métier et savoir-faire peut faire l'objet d'une étude particulière.

Métiers traditionnels et savoir-faire

Il s'agit des métiers et savoir-faire pratiqués ou ayant été pratiqués : la construction, l'habillement et la parure, la fabrication des outils et matériel, concernant des animaux...

Les fabrications industrielles locales

Il s'agit des fabrications industrielles présentes ou disparues, utilisant, par exemple : le bois, le verre, le métal, le grès et la faïence, le tissu et le cuir ainsi que les fabrications composées (objets mêlant plusieurs matériaux).



Robe de mariage de Miranda de Castañar, Salamanque, Espagne

➤ MÉTIERS TRADITIONNELS ET SAVOIR-FAIRE

Éléments d'appréciation

Questions communes aux métiers

Quelle est l'origine des métiers étudiés ? Où sont-/étaient-ils pratiqués ? Sont-ils saisonniers ? Quels sont ceux qui ont une fonction de production et ceux qui assurent la réparation et l'entretien ? Les outils spécifiques à chacun des métiers ont-ils été conservés ?

Questions communes aux savoir-faire

Quels sont les savoir-faire traditionnels ? Comment s'appellent ceux qui les pratiquent ? Certains ont-ils été abandonnés ? Le savoir-faire étudié est-il pratiqué à plein temps ?

Les métiers de la construction

La préparation des matériaux de couverture, de charpente, etc., fait-elle appel à un savoir-faire particulier en fonction du matériau (ardoises, lauzes, essentes, chaux-me...) ? Qu'en était-il autrefois ?

Est-ce que le début et/ou la fin des travaux fait l'objet de pratiques spécifiques ?

Les métiers de l'habillement

Le travail est-il individuel ou collectif (dentelle, tissage, filature...) ? A quoi la production est-elle destinée ? Les sabots font-ils l'objet d'une décoration ?

Les métiers de l'outillage

Comment s'organise(a)it la forge ? Quels sont les bois utilisés par le tonnelier (chêne, châtaignier...) ? Les paniers sont-ils caractéristiques de leur fonction et/ou de la région ?

Les savoir-faire liés à l'élevage

Le cochon, le mouton sont-ils tués à domicile ? Que fait-on des duvets d'oie ? La laine fait-elle l'objet d'une transformation sur place ?



Ferronnier d'Eisenstraße, Autriche

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Analyser la qualité du tissu industriel et artisanal de la région, l'élaboration de produits typiques de la région, la renommée de ces produits et leurs effets sur l'activité économique.

> POINTS NÉGATIFS

Analyser en quoi la pauvreté du tissu industriel et artisanal, l'abandon des fabrications et du savoir-faire traditionnels ont des effets négatifs sur le sentiment d'appartenance à une région.



➤ LES FABRICATIONS INDUSTRIELLES LOCALES

Éléments d'appréciation

Questions communes

Quelles sont les fabrications locales existantes ou ayant existé ? La production locale est-elle dominée par l'une d'entre elles ? Ces fabrications ont-elles une renommée régionale, nationale ? De quelle époque peut-on les dater ? La production est-elle utilitaire ou décorative ? Quels sont ses débouchés ? Comment la main-d'œuvre est-elle formée ?

Le bois

Selon les objets produits, quels sont les bois employés (par ex. : racine de bruyère, buis, chêne, résineux...) ? Pourquoi ?

Le verre et le métal

La verrerie produit-elle des objets particuliers (par ex. : cloches à chrysanthèmes) ? Le verre est-il soufflé à la canne ou moulé ? L'objet en métal est-il fondu ou martelé ?

Les tissus et les cuirs

De quels animaux proviennent les cuirs préparés dans les tanneries ? Utilisent-elles des extraits tannants, de la poudre d'écorce de chêne, ou de châtaignier ? Les tissus sont-ils ornés de motifs ?

Les grès, les faïences, les briques...

La terre employée provient-elle du territoire considéré ? Quels sont les modes de cuisson et les températures utilisées ? Quels sont les principaux thèmes des décors ? Font-ils référence à une histoire particulière ? Peut-on dater le début de leur emploi ?

Les fabrications composées

Quels sont les matériaux et savoir-faire qui entrent dans la fabrication des objets étudiés ?

Bois débité



Evaluation



> POINTS POSITIFS

Pour évaluer les points positifs, étudier la présence de fabrications artisanales et industrielles typiques, la qualité des produits, la réalité de cette activité, les incitations à son développement, les effets positifs pour la région.

> POINTS NÉGATIFS

Pour évaluer les points négatifs, étudier l'abandon progressif ou total des fabrications artisanales et industrielles typiques, l'absence d'intérêt de ces fabrications pour les populations locales, la mauvaise qualité de ces produits, l'oubli des modes de fabrication traditionnelle, etc.

La vie collective

Les fêtes, les foires, les marchés, la langue, la danse, etc. sont des éléments importants de la vie collective rurale permettant ainsi aux populations de partager un même environnement communautaire.

Les fêtes

Il s'agit des événements qui rythment le temps d'une communauté telle qu'un village : les fêtes villageoises, religieuses, de métiers, de classes d'âge.

Foires, marchés et commerces itinérants

Il s'agit des marchés professionnels, des foires, des marchés spécifiques à un produit ainsi que des commerces itinérants existant encore ou ayant existé.

La culture communautaire

Il s'agit de tous ces éléments qui participent à la vie collective et forgent la culture communautaire d'une région ou d'un terroir : les costumes, la musique et la danse, la littérature orale, les sports et les jeux.

Les langues et la toponymie

Il s'agit de la langue régionale, des dialectes ainsi que des noms de lieux (appelés aussi toponymes), de ces mots, de ces noms propres à une communauté de personnes qui l'utilisent pour communiquer entre eux, pour donner une identité à leur région ou à leur terroir.

LES FÊTES

Éléments d'appréciation

Questions communes

Quelles sont les fêtes locales ? A quelle date ou à quelle occasion ont-elles lieu ? Quelle est leur durée ? Depuis quand ont-elles lieu ? Quelle est leur notoriété hors du territoire ? Sont-elles l'occasion de préparer et de consommer des mets particuliers, de porter un costume traditionnel ? Pour toutes ces questions, qu'en était-il autrefois ?

Les fêtes villageoises

Comment s'organise la fête annuelle du village ? Quelle est sa durée ? Quelles en sont les animations ? Des chars ont-ils été réalisés ? Si oui, avec quoi sont-ils décorés ? Est-elle l'occasion d'un bal public ? Où se déroule-t-il ?

Les fêtes religieuses

Quelle forme prennent-elles (processions, pèlerinage...) ? A quel saint ou à quel lieu sont-elles dédiées ? Quel est le but des processions ? Sont-elles encore pratiquées ? Sont-elles limitées aux paroissiens ? Plusieurs religions font-elle l'objet de fêtes ? Si oui lesquelles ?

Les fêtes des métiers

Quels sont les métiers organisés en confrérie ? Les confréries ont-elles une bannière ? Les membres de la confrérie portent-ils un signe ou un vêtement distinctifs ? Quelles sont les fêtes d'après travaux (moissons, vendanges...) ?

Les fêtes de classes d'âge

Quelles sont les fêtes de classes d'âge en usage ? Qu'en était-il autrefois ? A quel comportement donnent-elles lieu ? Les rôles sont-ils répartis en fonction des sexes ?



Célébration à Sacos, Galice, Espagne

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Étudier l'enracinement des différentes fêtes dans la région, leur vitalité actuelle, le renouveau de certaines d'entre elles, les aides qu'elles reçoivent, la participation de la population locale, l'intérêt pour le développement touristique de la région, etc.

> POINTS NÉGATIFS

Noter l'absence d'un réel enracinement de certaines fêtes, leurs lentes disparitions, l'oubli des traditions par les populations locales, leur aspect superficiel, etc.

➤ LES MARCHÉS, FOIRES ET COMMERCE ITINÉRANTS

Éléments d'appréciation

Le marché professionnel

A quelle(s) profession(s) s'adresse-t-il ?

La foire

Quels sont les produits ou les animaux présentés ?

Le marché spécifique à un produit

Quel est le produit présenté ? S'agit-il d'un produit local ou d'une spécialité de la région ? Qui sont les producteurs ?

Le commerce itinérant

Existe-t-il encore aujourd'hui ? Si oui, qui le pratique ? Quel secteur concerne-t-il ? Comment se pratique-t-il ? Comment se pratiquait-il autrefois ? Qu'est ce qui a changé ? Pourquoi ? Est-il typique de la région ? S'il a disparu, quelles en sont les raisons ?

Questionnement commun

Depuis quand existe-t-il (elle) ? Quelle est son histoire ? Son rayonnement est-il plus important aujourd'hui qu'auparavant ? Pourquoi ? A-t-il (elle) une notoriété locale, régionale, nationale, internationale ? Quelle est sa fréquence ?



Marché de Oulu, Finlande

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Il faut prendre en compte l'influence positive sur la vie collective (économique, sociale, culturelle, communautaire) de ces événements (foires et marchés) ainsi que la pratique encore existante de commerces itinérants.

> POINTS NÉGATIFS

La disparition des foires et marchés et l'impact négatif que celle-ci a eu sur la vie communautaire et sur le développement économique de la région, la disparition des commerces itinérants qui a impliqué des difficultés d'approvisionnement pour certaines personnes (agriculteurs isolés et/ou âgés).



➤ LA CULTURE COMMUNAUTAIRE

Éléments d'appréciation

La littérature orale

Est-ce qu'il y a un répertoire de chansons traditionnelles ? Quels en sont les thèmes ? Ont-ils un lien avec le territoire considéré ? Est-ce que les contes mettent en scène des lieux ou des habitants et par qui sont-ils racontés (famille, conteurs...) ? En quelles occasions (veillée, manifestation publique...) ? Quels sont les dictons employés ? Font-ils référence à des éléments naturels du territoire considéré ? Si oui, lesquels ? Quelle est la langue employée de préférence en matière de littérature orale ?

La musique et la danse

Quels sont les instruments de musique dominants ? La musique est-elle jouée individuellement ou en formation ? Dans ce cas, quel est le nombre des musiciens ? Quelles sont les danses pratiquées ? En quelles occasions ?

Sont-elles pratiquées en groupe ou en couple ? Se déroulent-elles sous la direction d'un meneur ? Qu'en était-il autrefois ?

Le costume

Quels sont les costumes ou les pièces de vêtements spécifiques ? Quelles sont les parures (colliers, ceintures, bijoux...) ? En quelles occasions ces éléments sont-ils portés ? Par qui ?

Les jeux et les sports

Quel est le jeu le plus pratiqué ? Quelles sont les règles du jeu ? Sont-elles particulières au territoire ? Quel en est l'enjeu ? Oppose-t-il deux équipes ? Est-ce qu'il nécessite une tenue vestimentaire spécifique ? Est-il pratiqué lors d'une occasion particulière ?



Danse en costume traditionnel, Hongrie



Costumes traditionnels, Espagne

Evaluation



> POINTS POSITIFS

Les points positifs ressortent de l'enracinement des différents éléments de la culture communautaire dans la région, de leurs vitalités actuelles et du renouveau de certains d'entre eux.

> POINTS NÉGATIFS

L'absence d'une réelle présence des différents éléments de la culture communautaire, leurs lentes disparitions et l'oubli de ces traditions par les populations locales résument les aspects négatifs.

➤ LANGUES ET TOPONYMIE

Éléments d'appréciation

La langue

Quelles sont (étaient) les caractéristiques des parlers locaux, par rapport aux autres formes parlées dans la région ? Quelles sont les personnes qui utilisent encore cette langue ? Dans quelles circonstances ? Est-elle encore transmise, et comment ? Y a-t-il dans la manière de parler locale des mots, des expressions, des prononciations propres au village ou pays, les différenciant des autres ? Ces particularités ont-elles été influencées par l'ancienne langue parlée ? Existe-t-il, dans le parler local, des mots, expressions ou prononciations propres à certains corps de métiers ?

Le nom de lieu

Parmi les noms de lieux du territoire, quels sont ceux dont le sens est encore facilement compréhensible et ceux que l'on ne comprend pas immédiatement ? Dans quelle proportion ? Proviennent-ils de langues encore parlées, et lesquelles, ou de langues anciennes ? Existe-t-il, dans les noms de lieux de la région, des noms marquant l'histoire ancienne de la commune ? Parmi les noms de lieux relevés sur le cadastre (micro toponymes), quels sont ceux liés à la géographie, aux activités ou modes d'habitat anciens ? Certains lieux ont-ils changé de nom au cours des siècles, et pourquoi ? Qui connaît bien les noms de lieux du territoire, et existe-t-il des variantes dans les appellations ?

Evaluation



> POINTS POSITIFS

La pratique et la transmission de la langue locale. Elles reflètent une manière de voir le territoire, de le nommer, de le classer. Les termes décrivant le paysage sont presque toujours beaucoup plus abondants et plus précis que dans les parlers locaux.

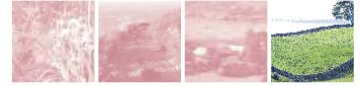
> POINTS NÉGATIFS

L'absence de pratique et de transmission. Avec la langue et la toponymie, c'est tout un système de connaissances fines du territoire – une géographie populaire – qui disparaît.



Vers un chemin de campagne





LE PATRIMOINE RURAL, PORTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent Guide représente un outil pour la préservation et la valorisation du patrimoine rural. Son utilisation efficace en matière de développement suppose de la part des décideurs la mise en œuvre de politiques incitatives.

Il importe que les organes politiques et sociétaux définissent des modes d'action, de gestion, de soutien et de financement adaptés.



Modes d'action

Les modes d'action visent à intégrer le patrimoine rural à un processus de développement durable en se fondant sur sa valeur formatrice d'acteurs de développement, sur sa fonction de facteur de développement et sur son rôle de moteur de développement.

► LA VALEUR FORMATRICE D'ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

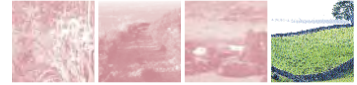
L'intérêt, voire la passion, pour le patrimoine ou un élément patrimonial, ne suffit pas, même s'il est nécessaire.

L'éducation au patrimoine permet la prise de conscience de la valeur patrimoniale. Le « moment cognitif » apparaît crucial pour la mise en œuvre d'un processus.

La réflexion collective doit donc s'attacher à la nature des actions à mener et aux lieux d'éducation.

Dès l'école, les activités, les pratiques comme les enseignements doivent faciliter l'éveil à la démarche patrimoniale. L'éducation au patrimoine ne doit pas être considérée de manière isolée mais intégrée à l'enseignement.

Femmes en habits traditionnels, Grèce



L'école, lieu d'éducation au patrimoine

L'intégration du patrimoine dans les activités scolaires peut s'effectuer de manières fort diverses.

Les matières enseignées se prêtent pratiquement toutes à l'introduction d'une dimension patrimoniale : les disciplines artistiques, l'histoire, la littérature, bien entendu, mais aussi les sciences, avec le patrimoine culturel, environnemental, génétique...

Différentes formes d'activités contribuent à cet éveil et à cette formation patrimoniale : classes sur le patrimoine, classes de pratiques artistiques et culturelles, sujets d'étude, sorties éducatives, classes de découvertes...

L'apprentissage des nouvelles technologies peut représenter l'opportunité de mettre sur Internet les caractéristiques patrimoniales des territoires d'appartenance de manière ludique.

Autres modes de sensibilisation : l'appel à des intervenants extérieurs, le jumelage avec des musées, écomusées ou organismes culturels, archéologiques, d'initiation à l'environnement, l'adoption (ou parrainage) d'un patrimoine.

Ainsi sensibilisés, les jeunes peuvent mieux s'investir dans les activités périscolaires liées au patrimoine.



Ecolières européennes



Vieux outils, Bavière, Allemagne



Fête de la transhumance

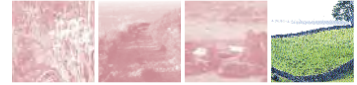
Dans la vie des citoyens, l'action en faveur du patrimoine trouve à s'exprimer le plus souvent dans les activités associatives et se nourrit du bénévolat.

La réceptivité de la société civile au patrimoine dépend de l'approche retenue. La démarche participative qui a été présentée comme un élément de mise en œuvre réussie des projets suppose l'existence de lieux et de modes de formation ouverts à tous.

L'existence de lieux de rencontre et de débat public est essentiel. Ce peuvent être des équipements publics, privés ou associatifs, culturels, sociaux, sportifs... L'important est que, de par leur proximité, ils soient accessibles et intégrés à la vie des habitants.

Le patrimoine n'est pas naturellement considéré en milieu rural comme objet de démarche en commun. La mise en œuvre d'actions suppose donc des modes de formation adaptés. L'expérience a montré que l'animation, notamment dans le cadre de l'éducation populaire, avait joué un rôle important dans l'évolution des rapports au patrimoine et à la culture en général.

Pour autant, elle doit s'appuyer sur des compétences techniques dans les domaines concernés.



Les échanges de savoirs en matière patrimoniale

> Les universités rurales à partir du modèle initial des hautes écoles populaires scandinaves

Rencontres sur un territoire, pour une durée limitée, d'acteurs du monde rural, désireux d'échanger entre eux des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être.

Les participants cherchent à enrichir leurs connaissances auprès de ceux qui ont la compétence, mais pas uniquement universitaire ou institutionnelle. Ils apportent leurs propres connaissances et questionnement. L'échange s'organise autour de thématiques, le plus souvent en ateliers, avec mise en commun finale.

Dans les universités rurales européennes, en particulier, ils échangent, se nourrissent de la découverte d'actions menées sur le terrain, au long d'itinéraires.

Dans certains pays, l'université rurale a été, et est encore, à travers de tels ateliers, l'occasion d'un travail de collectage, de réappropriation, et de valorisation des savoirs traditionnels.

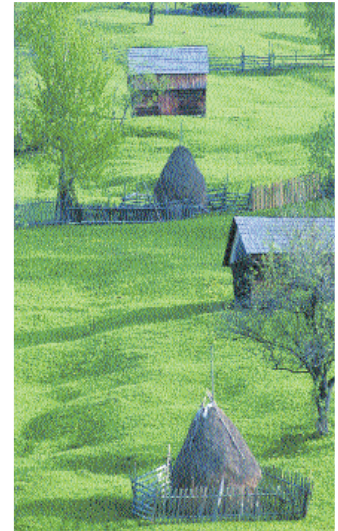
De plus en plus, la réflexion commune porte sur la mutualisation des connaissances et sur le dialogue entre acteurs et décideurs pour la mise en œuvre de projets, notamment de territoires.

> Les forums d'acteurs

Rencontres d'acteurs déjà engagés dans des opérations de mise en valeur, le forum permet :

- des échanges d'expériences avec une entrée thématique et/ou méthodologique,
- des échanges d'informations, notamment de la part du secteur institutionnel, et de points de vue, ainsi que l'élaboration de concepts nouveaux, dans les tables rondes, sous le regard de témoins/guetteurs.

Pour autant, le forum est un lieu qui reste ouvert à tous les publics concernés.



Village de Pluton, région de Neamt, Roumanie

Les compétences techniques en matière de patrimoine concernent à la fois :

- > la manière dont le patrimoine est traité dans les différents champs disciplinaires intéressés, et,
- > les savoir-faire traditionnels, liés à des métiers ou à des activités agricoles ou artisanales, dont la disparition compromettrait l'existence même de certains éléments patrimoniaux.

L'acquisition et la transmission de ces compétences supposent de la part des organes décideurs des choix en matière de formation.

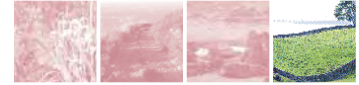
La transmission de savoir-faire nécessite que l'accent soit mis d'une part sur la qualification de la main d'œuvre, d'autre part sur la recherche d'une adaptation des savoir-faire traditionnels aux techniques contemporaines, sans déperdition ; ce serait le moyen de remédier au manque de main d'œuvre qualifiée qui va s'accroissant avec le départ à la retraite de nombreux artisans.

L'accompagnement des « démarches patrimoine » implique la recherche d'un effet de démultiplication en direction des différentes catégories de partenaires, ce qui plaide en faveur de la formation de formateurs visant certains types d'acteurs :

- > les décideurs et les opérateurs, dont les élus, qui sont généralement amenés à intervenir à un ou plusieurs stades de la démarche,
- > les responsables d'associations ou d'organismes concernés, à charge pour eux de relayer la formation,
- > les acteurs administratifs qui disposent des moyens d'incitation, mais doivent apprendre à décloisonner leur mise en œuvre,
- > les spécialistes dans le domaine de la connaissance professionnelle ou personnelle,
- > les représentants des médias, souvent enclins à traiter le patrimoine rural de proximité de manière anecdotique et passéiste,
- > les médiateurs, dont le rôle a été souligné dans le montage de projets et qui peuvent relever des catégories précédentes, notamment les agents de développement.

Cette diversité des catégories d'acteurs concernés est révélatrice de la complexité des « démarches patrimoine » et induit une approche de type consensuel pour le montage des opérations.

Une telle recherche du consensus sociétal répond aux dispositions des Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen – Recommandation Rec (2002) I du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, concernant la participation de la société au processus d'aménagement du territoire.



➤ LA FONCTION DE FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Lien entre le passé et le présent, le patrimoine n'a de raison d'être préservé que s'il est assuré d'un avenir en tant que patrimoine et d'une transmission aux générations futures. La mobilisation des acteurs en sa faveur prend alors toute sa signification.

De richesse potentielle, il peut devenir ressource, pas forcément marchande, pour les porteurs de projets et pour le territoire concerné. Il s'inscrit alors dans une approche de développement durable puisqu'il devient un produit, facteur et/ou source de développement sans être, par définition même puisque patrimoine, détruit ou altéré.

La non-disparition en tant que patrimoine implique donc une réflexion sur l'usage: une telle approche résulte d'un véritable changement culturel.

Procession de la Semaine Sainte, Andalousie, Espagne



Un changement d'approche culturelle vis-à-vis du patrimoine rural

- > La perception du patrimoine culturel rural est liée à la société paysanne traditionnelle regardée par les inconditionnels de la modernité comme une représentation du passé et condamnée à disparaître comme contraire au progrès économique et social. Des descriptions misérabilistes ont mis l'accent sur la dureté de la vie paysanne, sur les privations, sur l'isolement et la résistance au progrès. Dès lors, le patrimoine lié à des pratiques obsolètes n'avait pas de valeur et la culture paysanne était jugée « non noble ». Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que ce patrimoine nié, voire méprisé, ait subi des destructions inconsidérées et soit encore menacé par la non-perception de sa valeur.
- > Mais le modernisme a trouvé ses limites. Le constat des désordres économiques et des désastres écologiques a conduit à une contestation du modèle prégnant à dominante urbaine (qualifié également, il y a peu de temps de « société industrielle ») à une remise en cause des modes de production, de gestion et de consommation donc des modes de vie.
- > L'évolution même de la société, notamment les modes de communication et d'organisation du travail, incitent à repenser la relation entre l'urbain et le rural en termes de complémentarité et non d'opposition. Un regard nouveau est porté sur le monde rural, donc sur son patrimoine et ses potentialités.

Dans la mesure où le sens donné à leur patrimoine par les acteurs locaux et la destination qui lui est assignée répondent aux attentes de la société, il devient porteur virtuel de développement culturel et économique.

Il appartient d'abord aux ruraux eux-mêmes de définir l'usage optimal, pour la société tout entière et pour eux-mêmes, qui soit générateur de produits. Ces produits ne sont pas forcément marchands même si la valorisation économique est à rechercher au travers de la création d'activités, donc d'emplois.

L'expérience montre que des modes de production artisanaux ou des savoir-faire qualifiés de traditionnels qui apparaissaient comme rétrogrades peuvent représenter des solutions alternatives à la production de masse, parce qu'adaptables et producteurs de qualité.

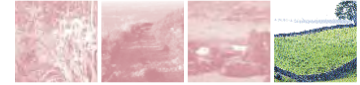
La valorisation du patrimoine trouve à se concrétiser au travers de produits touristiques, artisanaux ou de terroir, ou bien des produits culturels. Il ne saurait être question d'énumérer toutes les pistes possibles.

Il convient de procéder à une analyse de l'ensemble des potentialités, en recherchant les valeurs que le patrimoine rural permet de redécouvrir : la valeur esthétique de la nature, du patrimoine culturel et du paysage, l'authenticité et la qualité, souvent liées dans l'élaboration des produits, le cadre de vie, la convivialité au travers du lien social (manifestations festives et culturelles issues de la tradition, notamment orale...).

Mais cette quête des potentialités, même si elle doit être conduite par les acteurs locaux, a besoin d'être accompagnée, voire initiée ou incitée par les pouvoirs publics nationaux et les collectivités, par les structures professionnelles.

Fromages de la région du "Mondseeland", Autriche





Un exemple d'initiative publique de valorisation : l'inventaire des produits alimentaires traditionnels

Initié en France, étendu à l'Union européenne et en Hongrie, financé largement sur crédits publics, cet inventaire, effectué par une équipe de chercheurs auprès des professionnels, porte sur les produits traditionnels (résultant d'une transmission de savoirs ou d'usages locaux sur une longue période) ayant une notoriété, liés à

l'histoire d'un « pays », à ses caractéristiques humaines et physiques. Il est présenté par région ou par pays et porte sur plus de 4000 produits.

Au-delà de l'intérêt que présente le fait de faire un inventaire, la démarche permet de favoriser la valorisation tout en préservant l'authenticité.

Le degré d'intervention de la puissance publique est évidemment fort différent selon les situations. Mais certains choix relèvent éminemment du politique.

Dans les Etats où la vie et les activités rurales jouent encore un grand rôle, la réflexion doit porter sur la manière même dont le développement peut se construire sur la base d'une transformation des activités et des savoir-faire existants.

En l'occurrence, le choix est entre un exode rural avec renforcement des pôles urbains et le développement d'activités locales qui s'appuient sur les potentialités, largement patrimoniales des territoires ruraux, sur les savoir-faire locaux adaptés et sur la complémentarité entre les bourgs-villes et les campagnes.

Cette seconde orientation d'aménagement et de développement du territoire qui, par rapport à la liberté d'entreprendre, ne peut être qu'incitative, en tout cas pas impérative, implique la mise en œuvre de moyens d'accompagnement et la recherche d'innovations techniques en vue d'un nouvel équilibre ville-campagne. En ce sens, elle répond à la fois au Principe directeur de la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe Rec (2002) I visant à un nouveau partenariat ville-campagne et à celui de valorisation du patrimoine culturel en tant que facteur de développement.

Paniers de raisins pendant les vendanges

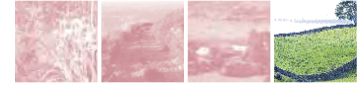


➤ LE RÔLE DE MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

L'implication des ruraux dans des projets de mise en valeur de leur patrimoine est susceptible de donner une image renouvelée, positive, aux territoires concernés, et de renforcer une tendance constatée à attirer en milieu rural de nouvelles populations.

Une nouvelle ruralité

- > Dans certains pays, on assiste à un renversement de tendance en matière démographique avec l'apparition d'un solde migratoire positif en espace à dominante rurale. C'est le cas en France où au dernier recensement la croissance est de 1,5% sur 9 ans, même si certaines régions qualifiées de défavorisées continuent à se dépeupler. Le changement trouve son origine essentiellement dans l'arrivée en milieu rural de nouveaux habitants qui ne sont plus, pour l'essentiel, des retraités ou des « marginaux », mais des personnes exerçant une activité. En France, un collectif ville-campagne facilite ces migrations.
- > L'attractivité du monde rural ne réside plus uniquement dans la recherche d'air pur et de nature, qui avait d'ailleurs entraîné plus un phénomène de développement des loisirs et des résidences secondaires à la campagne que de véritables migrations. Les nouveaux arrivants font le choix d'un cadre et d'un mode de vie différents de ceux de la ville.
- > En milieu rural même, on assiste à une diversification des activités traditionnelles. En particulier, le métier d'agriculteur intègre de plus en plus la dimension multifonctionnelle, les services rendus à la collectivité (entretien de l'environnement) et aux particuliers (accueil, vente de produits). Les métiers du tourisme accordent une place grandissante à la découverte des ressources diversifiées des territoires...
- > Le décroisement des activités est un élément essentiel de la nouvelle ruralité. Il mérite une réflexion stratégique y compris dans les pays où la ruralité « traditionnelle » est encore très réelle.
- > Enfin, le rapprochement des conditions de vie et le développement des nouvelles technologies réduisent l'avantage comparatif en faveur de la ville et modifient les conditions d'exercice des activités, ce qui favorise la « pluri-résidentialité ».



Dans une telle logique d'attractivité, le patrimoine apparaît comme un « patrimoine de vie ». Il dynamise la relation existante avec le territoire. Par un effet d'entraînement et de mobilisation progressive de la population, il contribue à la « requalification » des territoires ruraux.

Mais pour que ce phénomène soit pleinement opérant, il convient qu'il soit porté par les autorités institutionnelles, notamment grâce à la satisfaction des attentes des populations rurales relatives aux services de proximité. En la matière, la recherche doit porter sur la spécificité des besoins auxquels un usage adapté d'éléments patrimoniaux peut contribuer. Cette préoccupation est dans la ligne des Principes directeurs énoncés dans la Recommandation Rec (2002) I du Comité des Ministres aux Etats membres du Conseil de l'Europe, dans sa partie consacrée aux zones rurales.

A titre d'exemple, l'aménagement d'un bien patrimonial peut permettre

- > l'accueil de services à la population : services collectifs d'aide ou de conseil à la vie professionnelle, administrative, associative..., ou bien encore lieux de pratiques pour les soins de santé qui soient adaptés aux conditions de vie en milieu rural.
- > le logement de nouveaux arrivants ou d'habitants désireux d'exercer leur activité sur place, souvent confrontés à la pénurie du fait de la concurrence des résidents secondaires.

Champ de tournesols



Dans un processus de développement, il est essentiel que la population n'éprouve pas le sentiment d'être délaissée ou de vivre dans un lieu à l'abandon. Tout ce qui contribue à faire vivre un territoire est dynamisant.

La valorisation du patrimoine contribue à redonner de la « fierté » aux habitants. En effet, par essence même, le patrimoine est lié à l'espace territorial, à la société, de même qu'au temps.

La dimension temporelle, spatiale et sociétale du patrimoine

La relation du patrimoine au temps est consubstantielle puisqu'il représente des éléments du passé ou du présent dont on assure la transmission dans le futur, sous forme matérielle ou immatérielle. Il est donc porteur de continuité et de mémoire collective.

La relation à l'espace est double. D'une part, les éléments patrimoniaux se définissent comme tels par rapport à un territoire donné. D'autre part, le territoire s'identifie par l'ensemble des éléments patrimoniaux le composant et qui présentent des caractéristiques

communes ; le pays au sens géographique est le territoire dans lequel, au travers de ces marqueurs patrimoniaux, les gens se reconnaissent.

La relation à un groupe ou à une société découle pour partie des deux précédentes puisqu'elle se fonde sur un phénomène d'appartenance, relative à des éléments spatialement localisés et temporellement évolutifs.

Dans la société contemporaine, les conséquences de la relation sociétale n'ont pas été suffisamment analysées spécialement pour le patrimoine rural dont les valeurs de référence, ressenties comme immuables, apparaissent décalées par rapport à un monde en perpétuel mouvement.

La conciliation peut s'opérer dans l'action, dans la mesure où la valorisation suppose :

- ▷ d'intégrer à la fois les références du passé et les perspectives d'avenir,
- ▷ de confronter ses propres valeurs de référence à celles d'autres groupes résidant sur le territoire, en recherchant les points de convergence.

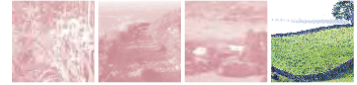
A titre d'exemple, la plupart des populations immigrées sont directement issues du monde rural, et disposent donc de références comparables à celles des ruraux du pays d'accueil. Vivant le plus souvent en milieu urbain, elles ne trouvent pas à les exprimer.

La dimension relationnelle du patrimoine n'est pas toujours évidente, et pourtant le dialogue social, indispensable à la construction culturelle du développement, peut s'en nourrir.

Sinon l'intérêt pour le patrimoine conduit à une attitude identitaire de repli, qui est celle de certains « folkloristes » attachés à une vision passéiste du monde rural.

En soi, les liens de la société avec le patrimoine constituent un élément potentiel de cohésion sociale. Le débat sur les usages évite l'enfermement. Il permet dans le cadre de l'évolution évoquée du monde rural, de mieux appréhender les conditions :

- ▷ de réussite de l'implantation des « néo-ruraux »,
- ▷ de dépassement de l'antagonisme supposé entre ville et campagne.



Pour les populations socialement marginalisées, les actions patrimoniales peuvent représenter un facteur d'intégration grâce au fait de les associer. Mais les démarches d'insertion, notamment au travers d'activités de chantiers, nécessitent une véritable implication dans la compréhension du processus.

Cette dimension humaine est trop souvent oubliée dans les actions en faveur du patrimoine, dans la mesure où l'on s'attache plus à l'objet qu'à la fonction.

La démarche en faveur du patrimoine représente un enjeu de société. La diversité même, la richesse patrimoniale constitue un antidote potentiel contre la banalisation et les excès de la globalisation. Plus spécifiquement pour le patrimoine rural, le discrédit longtemps porté à son égard justifie l'affirmation de l'idée que, grâce à leur capital patrimonial, les ruraux peuvent être les acteurs du développement de leur territoire, à leur bénéfice et à celui de la société toute entière. Mais il appartient à celle-ci de définir des modes de gestion et de soutien, notamment financiers, adaptés.



Cabane en pierre

Modes de gestion

La diversité et la complexité des actions en faveur du patrimoine rural conduisent à une grande variété de procédures à mettre en œuvre. La multiplicité des types et des niveaux d'intervention suppose le recours à des formes de coopération modulables.

Il est bien évident qu'en la matière s'appliquent d'abord les règles générales de droit avec les compétences réparties entre autorités supranationales, autorités nationales et autorités infranationales.

Une information précise des acteurs du patrimoine suppose, ce qui est éminemment souhaitable, que chaque Etat puisse faire connaître les règles applicables sur son territoire au travers d'un guide spécifique et que les entités territoriales élaborent une information synthétique sur leurs dispositions propres.

Maisons en tourbe, Islande



Le présent Guide procède à un essai de classement afin d'éclairer les intervenants sur la nature même des modes de gestion.

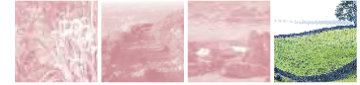
Le premier niveau de gestion est celui de l'obligation, qui se traduit par la réglementation et l'édition de règles formelles.

Les dispositions contraignantes visent essentiellement l'identification et la protection d'éléments patrimoniaux ainsi que de produits issus d'un processus d'élaboration à caractère patrimonial, sous la forme essentiellement de signes de qualité attachés à leur appellation.

La protection s'exerce sous une forme juridique relevant soit du couple interdiction-autorisation formelle, soit du couple prescriptions impératives-garantie. Elle se traduit par des dispositifs de gestion liés aux caractéristiques même de l'élément patrimonial et aux risques encourus (menaces sur des sites, des espèces,...) ou aux domaines concernés (règles d'urbanisme,...). Pour le patrimoine architectural ou naturel, l'approche souvent retenue est celle du zonage.

Outre la loi, le règlement et la transposition des directives, de caractère national ou supranational, un processus de négociation peut être générateur de mesures coercitives au moyen de chartes ou de conventions ratifiées.

Cette modalité représente un des moyens d'action privilégié du Conseil de l'Europe. Mais toutes les composantes du patrimoine et spécifiquement du patrimoine rural ne sont pas couvertes par les conventions élaborées par le Conseil de l'Europe.



Les quatre Conventions du Conseil de l'Europe

- > la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Berne, 19 septembre 1979),
- > la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (La Valette, 16 janvier 1992),
- > la Convention sur la sauvegarde du patrimoine architectural en Europe (Grenade, 3 octobre 1985),
- > la Convention européenne du paysage (Florence, 20 octobre 2000).

De même, l'UNESCO édicte des prescriptions dans le domaine de la protection du patrimoine ; mais les mesures à caractère contraignant s'attachent plus spécifiquement au « patrimoine mondial ». Par contre l'UNESCO vise expressément des éléments du patrimoine rural dans ses principes d'action.

Les quatre principes d'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture :

- > la valeur locale, nationale mais universelle, qui comprend la préservation du patrimoine monumental et naturel, mais aussi l'architecture vernaculaire et rurale qui constitue un exemple exceptionnel d'un mode de vie traditionnel,
- > la promotion d'une vision globale du patrimoine culturel, qui rend compte de l'importance de l'environnement et de la liaison entre site culturel, site naturel et toute forme de biens liés à un savoir culturel,
- > l'établissement d'un cadre de référence éthique universel, que l'on appelle la diversité culturelle,
- > la promotion de l'écotourisme, facteur de relance économique et de valorisation culturelle pour le développement des territoires et la mise en valeur du patrimoine rural.

Roue de puits



Ce type de prescription relève d'un niveau de gestion moins directement contraignant, qui est celui qui permet d'édicter des principes et des recommandations. Mais il doit servir à inspirer les dispositions à caractère plus formel.

Les Principes directeurs pour le développement territorial durable du continent européen – Recommandation Rec (2002) I du Conseil de l'Europe – ont été mentionnés dans les différentes rubriques du présent document.

La Déclaration de l'UNESCO sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures, adoptée par la Conférence générale du 12 novembre 1997, stipule dans son article 7 que « les générations présentes ont la responsabilité d'identifier, de protéger et conserver le patrimoine culturel, matériel et immatériel, et de transmettre ce patrimoine commun aux générations futures ».

De manière générale, la Déclaration de Rio de Janeiro sur l'environnement et le développement, adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) prévoit, dans son article 21, la participation des groupes sociaux et du public à la prise de décision, en précisant les modalités de mise en œuvre.

Il ressort des textes en vigueur que :

les éléments du patrimoine rural, de par leur spécificité, ne sont pas reconnus en tant que tels en droit ; leur diversité même ne le permet sans doute pas ;

le « droit au patrimoine » n'est pas non plus consacré comme un droit de l'homme, c'est-à-dire un droit de l'individu en faveur de la défense d'un bien patrimonial, sans parler de « droit d'ingérence patrimoniale ».

Dès lors au-delà du formalisme contraignant, des modes de gestion concertée sont à promouvoir.

L'ensemble des considérations développées sur la mise en œuvre d'actions en faveur du patrimoine a montré la nécessité d'une approche consensuelle :

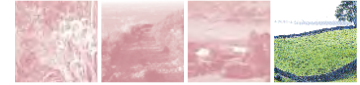
- > aussi bien pour la reconnaissance par les acteurs, du caractère patrimonial d'un bien ou d'un savoir,
- > que pour la définition de son « bon usage » et la réalisation d'opérations de valorisation.

Des conseils méthodologiques et des outils répondant à ces impératifs ont été fournis. Il reste que leur application ne va pas de soi. Elle nécessite, notamment de la part des décideurs, le recours à un mode de gestion concertée plus délicat à mettre en œuvre que la simple application de règlements. Elle doit concilier l'existence du cadre institutionnel et juridique avec la recherche de tous les acteurs potentiellement concernés et surtout la liberté d'expression et d'action pour ceux-ci.

Un tel processus nécessite des disponibilités et des moyens d'expression, que n'ont pas toujours les acteurs, et du temps, qui souvent est limité par des contraintes de procédure. Dans ces conditions, la gestion concertée apparaît comme un mode de régulation relevant de l'innovation sociale, nécessitant une véritable implication et une volonté politique.

Une telle approche gestionnaire a pourtant, à l'image du patrimoine lui-même, ses fondements dans la société rurale.

Des pratiques collectives, les usages, les solidarités locales, la gestion communautaire dans la lutte contre certains éléments naturels ou dans l'entretien du territoire sont des composants de la civilisation paysanne.



Dans les formes renouvelées de gestion en commun, il appartient aux organes institutionnels :

- > de contribuer à expliciter ce type de gestion,
- > de l'ouvrir à des acteurs qui dans la tradition ne sont pas intégrés (les écologistes, les touristes, les randonneurs et autres utilisateurs des ressources rurales...), donc de faciliter et éventuellement de légitimer leur présence,
- > d'apporter de l'expertise,
- > de veiller à la transparence et à la loyauté des échanges.

Il est aussi dans les fonctions des pouvoirs publics de démontrer les avantages pour la société d'une telle démarche qui fait prévaloir l'intérêt commun sur la somme des intérêts individuels.

Mais il peut s'avérer nécessaire de l'institutionnaliser. Même dans le cas de figure où ce mode de gestion est imposé, l'expérience montre qu'il y a toujours place pour des adaptations aux situations locales.

En matière de patrimoine rural, le cadre territorial local apparaît particulièrement adapté à la pratique de gestion en commun qui, grâce à la participation naturelle du monde associatif, construit la gouvernance des territoires. La dimension relationnelle et l'adaptation aux réalités de terrain y trouvent un champ normal d'expression.

L'aboutissement logique du processus de concertation avec participation d'une pluralité d'acteurs est la création de liens de nature contractuelle. La contractualisation comportant généralement un volet financier, il apparaît logique de l'intégrer à la présentation des modes de soutien aux politiques patrimoniales.

Faucheur en Carinthie, Autriche



Modes de soutien, en particulier financiers

Dans la présentation des modes d'action, l'accent a été mis sur la nécessité d'un accompagnement institutionnel des initiatives en faveur du patrimoine.

Ce soutien peut revêtir des formes diverses.

Les pouvoirs publics ont vocation à apporter leur soutien au patrimoine :

- > de manière directe à des actions ciblées,
- ou
- > de manière indirecte dans le cadre de politiques sectorielles plus larges.

Soutien indirect par les politiques sectorielles

Il ne saurait être question d'en examiner en détail les modalités. Mais une tentative pour les lister, d'une manière qui ne peut être exhaustive, est de nature à faciliter la préparation des guides nationaux en fournissant des points de référence.

Le rôle de l'éducation au patrimoine étant essentiel, sa prise en compte relève des domaines de l'enseignement et de la formation comme de celui des politiques sociales et des actions en faveur des différentes catégories sociales (les jeunes, les femmes, les personnes âgées...) et de la mise en œuvre du bénévolat.

L'information sur les actions suppose l'intégration aux politiques de communication, en particulier aux actions de développement des nouvelles technologies en milieu rural ; l'appui à des manifestations consacrées au patrimoine (exemple : les Journées du patrimoine, spécialement du patrimoine de pays) et à la mise en réseau des acteurs, crée un effet de levier efficace.

Les actions de développement des infrastructures, d'adaptation des services au milieu rural, d'aménagement d'équipements et de lieux de rencontres de proximité (aménagement des villages...), les actions d'amélioration des conditions de vie, sont indispensables à l'enclenchement d'un processus de développement fondé sur la valorisation du patrimoine.

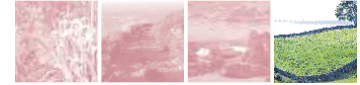
Les politiques de recherche et de développement technique doivent intégrer la dimension d'adaptation des savoirs plus traditionnels et leur utilisation pour l'amélioration des produits, dans un esprit d'innovation.

Les politiques culturelles, outre le fait qu'elles contribuent directement aux actions patrimoniales, doivent intégrer la dimension d'animation des lieux et les pratiques de nature patrimoniale.

La coopération entre les institutions est de nature à faciliter les échanges d'expériences. La coopération internationale, notamment sous la forme adaptée aux actions de terrain, que représente la coopération décentralisée, ouvre le champ d'action.



Taraxacum officinale, "l'or des prés"



Un exemple d'action internationale en matière de patrimoine

La campagne « L'Europe, un patrimoine commun »



Lancée en 1999 et mise en œuvre en 2000, par le Conseil de l'Europe, elle a visé à susciter des projets et à stimuler la réflexion sur l'importance du patrimoine culturel européen, sur la participation citoyenne à sa mise en valeur et sur son rôle dans l'échange et la coopération entre les peuples, notamment entre ceux de l'Est et ceux de l'Ouest européen.

Les projets proposés ont fait l'objet d'une labellisation par des comités nationaux, et de manifestations de présentation.

La campagne a permis d'instaurer des échanges sur les pratiques, notamment de révéler les formes sociales et culturelles de sensibilisation du public au patrimoine commun.

Elle a joué le rôle d'observatoire et de lieu d'échanges, spécialement au travers de conférences, sur les démarches, de cadre de débat sur la société européenne, notamment rurale, et sur les stratégies de développement.

Elle a contribué à améliorer les connaissances mutuelles et les conditions de coopération.

Enfin, le soutien indirect des autorités peut prendre une forme innovante, qui apparaît à certains acteurs associatifs particulièrement adaptée à la nature même du patrimoine, et qui relève à la fois de l'économique, du financier et du social. Il s'agit du recours à des formes d'économie sociale.

L'expérience montre que l'investissement lié au patrimoine rural, même s'il peut être porteur d'activités, est souvent perçu comme insuffisamment rentable pour intéresser le secteur privé traditionnel, en particulier le secteur financier.

Par contre, de par les motivations qu'il suscite, il est en mesure de rassembler des énergies et des financements, notamment de proximité par la collecte d'épargne locale, permettant la création d'activités liées à son usage.

Les formes et le degré de développement de l'économie sociale varient selon les pays et les situations. L'implication de structures publiques y est inégale. Mais cette voie de développement mérite une attention particulière en la matière. Certains programmes de valorisation se sont construits sur cette base.

Soutien direct aux actions en faveur du patrimoine

Il peut s'exercer :

au travers d'un financement spécifique à certains types d'actions (protection, conservation, réhabilitation...). Il prend généralement la forme de subventions, de prêts à taux spéciaux ou de dispositifs fiscaux, en faveur du détenteur du patrimoine. Il se rencontre en particulier dans les actions en faveur de l'habitat.

au travers de programmes (de préservation, de valorisation...) qui s'intègrent dans des politiques d'aménagement et de développement.

Il consiste alors en une participation publique au financement du programme. Une variante consiste dans l'octroi de conditions particulières de financement (qui peuvent d'ailleurs aussi inclure des subventions), pour la compensation de handicaps, en l'occurrence propres au milieu rural. Il s'agit alors d'aides à caractère structurel.

Dans l'Union européenne, la plupart de ces dispositifs sont de nature communautaire. L'un d'entre eux plus spécialement vise la valorisation du patrimoine naturel et culturel, en milieu rural étant donné son champ d'application ; il s'agit du programme LEADER Plus.

Le soutien direct peut concerner différents niveaux d'intervention patrimoniale : les études préalables à la mise en œuvre des actions, les actions elles-mêmes, le fonctionnement d'un équipement patrimonial, l'investissement s'y rapportant. Seuls les guides nationaux peuvent donner plus d'informations sur le sujet.

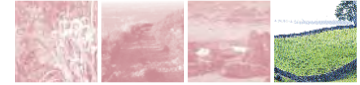


Fenêtre d'une maison traditionnelle en bois, Russie

Il est un point commun qui caractérise les actions en faveur du patrimoine ; le plus souvent elles impliquent des montages en multipartenariat. L'approche même du domaine patrimonial a montré cette dimension plurielle. A la fois elle facilite en théorie les financements et elle en complique la mise en œuvre.

La recherche des financements possibles implique en général un effort d'imagination. Selon les traditions, le recours à des financements non lucratifs est plus ou moins envisageable. Le mécénat et les fondations jouent un rôle fort différent selon les Etats. Dans ce domaine encore, les guides nationaux doivent contribuer à l'information.

Quelle que soit la nature même des partenaires ; il apparaît indispensable de bien fixer les conditions de leur collaboration.



La contractualisation apparaît comme une nécessité.

Elle trouve à s'appliquer :

- > d'abord dans la relation entre les différents niveaux de financement public, entre les différentes collectivités ou entités, qui ont en théorie intérêt à passer contrat pour concilier leurs objectifs et leurs politiques,
- > mais aussi dans la relation de tous les acteurs à l'intérieur d'un programme ou d'un projet.

La contractualisation se caractérise essentiellement par l'existence d'une négociation (la gestion concertée déjà évoquée), l'établissement d'un calendrier de mise en œuvre, la définition de la contribution conjointe de chacun et la formalisation d'un texte d'engagement sur le contenu même.

Par rapport à l'ensemble de la « démarche patrimoniale » qui va de la défense à la valorisation, la contractualisation peut jouer un rôle clé.

En effet, elle permet de concilier la rigueur des principes et la contrainte des schémas d'intervention en matière de défense avec la souplesse de mise en œuvre des actions, spécialement de valorisation.

Elle introduit dans cette souplesse un élément de régulation qui favorise :

- > l'adaptation à la réalité des territoires, et en cela elle s'intègre dans les stratégies territoriales européennes,
- > la coordination des actions,
- > l'association large d'acteurs, en particulier de ceux à la recherche de garantie comme les sponsors ou les investisseurs privés, souvent réticents à l'égard d'une matière difficile à cerner.

Pour autant comme tout processus, il ne vaut, à l'image même du patrimoine, que par l'usage qui en est fait et l'espace de concertation qu'il recouvre ne reste ouvert que si est reconnue l'idée que :

le patrimoine a une valeur en soi,

la société a intérêt à le préserver et à le valoriser à son bénéfice et à celui des ruraux.

Bergerie en pierres sèches



Cette publication a été réalisée grâce aux travaux du Comité des hauts fonctionnaires (CHF) de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT).

La maquette a été rédigée à partir des Guides d'observation et de valorisation du patrimoine rural, édités par le Ministère français de l'Agriculture et de la Pêche. Le Secrétariat Général du Conseil de l'Europe remercie l'Equipe de rédaction « Opération patrimoine rural » de ces Guides, constituée sous la direction de M. Jean MOULIAS ainsi que M. Jean-Claude ROUARD, expert du Conseil de l'Europe, pour leur contribution.

L'impression du document a été réalisée avec le soutien financier du Projet intégré du Conseil de l'Europe « Les institutions démocratiques en action » .

Le Secrétariat a été animé par Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Mme Flore CHABOISSEAU, M. Christian MEYER et Mme Sylvie MULLER, de la Division de l'aménagement du territoire et du paysage du Conseil de l'Europe.

Couverture : *Chemin au mois de mai, Allemagne et Monastère Saviour-Yakovlev, Rostov, Russie*

Conception : Isabelle Caraës

Crédits photographiques : couverture Chris Martin Bahr/Bios et Vitaly N. Kotov - pages 5, 66 et 83 M. Pazos - page 6 Yves Noto Campanella/Bios - pages 9, 10, 23, 44, 45, 47, 56, 60, 73, 79 et 96 Conseil de l'Europe - page 13 Francisco Marquez/Bios - page 15 Bogdan Boari - page 16 Kuczynski Zbigniew - page 18 Hervé Chelle/Bios - page 19 Jean Mayet/Bios - pages 21 et 46 Vanush Davtyan - pages 21 et 28 Marie-Hélène Carcanague/Bios - page 25 Flore Chaboisseau - pages 30, 39, 40, 53, 55, 69, 75, 89 et 91 Magali Pons - pages 31 et 97 Jean-François Mutzig/Bios - page 32 François Gilson/Bios - pages 36, 49 et 57 Hubert Klein/Bios - page 37 Patrick Bertrand/Bios - page 42 Xavier Pasco/Bios - pages 35, 48, 53, 67, 71 et 73 J. M. Pazos - page 50 Berndt Fischer/Bios - page 51 JL & F Ziegler/Bios - page 52 Danilo Carazzai - page 58 Marie-Pierre Samel/Bios - page 59 Parc Naturel Régional du Morvan - page 62 Bruno Marielle/Bios - pages 63 et 72 Michel Gunther/Bios - page 64 LAG Nationalpark-Naturregion Eisenwurzten - pages 65 et 76 Julien Frebet/Bios - page 68 LAG Kulturpark Eisenstraße - page 78 Dimitrios Drakontis - page 79 Peter Weimann/Bios - page 80 Jean-Paul Chatagnon/Bios - page 81 Patrice Labarde/Bios - page 84 LAG Mondseeland - page 85 Hughes Fougères/Bios - page 87 LAG Vulkanland - page 90 Georges Lopez/Bios - page 93 LAG Oberkärnten - page 94 Alfred Hilger

Assistance technique pour l'iconographie : Ellen Wuibaux et l'équipe de l'Unité Photo du Conseil de l'Europe



Août 2003

